

NOUS VAINCRONS AU MAROC...

...mais Abd El Krim est un ennemi sérieux qui nous force à nous employer

Paris, 5 juillet. — Le 2 juillet, nous recevons de l'un de nos correspondants au Maroc... Mais depuis, le communiqué officiel a enregistré les attaques réitérées et mordantes des Riffains et aussi la défection des tribus... Dans ces conditions, nous ne voyons plus aucune raison de retarder davantage la dépêche de notre correspondant. La voici :

Les dissidences s'accroissent

Fez, 2 juillet. — La situation politique commence à être mauvaise dans la région de Fez.

Les tribus qui nous sont restées fidèles, Les Cherardas, les Hajinas, les Branes, les Ueuls, manifestent des signes de lassitude. Les Branes, notamment, qui, sous la conduite du capitaine Mège, ont combattu bravement à nos côtés, en couvrant efficacement la région du Nord-Est de Fez, sont les plus hésitants. Ce territoire ayant été entièrement occupé par l'ennemi, cette tribu se réfugia dans nos lignes. Mais subitement pris de lassitude, les partisans de la majeure partie de la tribu abandonnent l'état de défense d'autant plus que nous ne pouvons guère compter sur les partisans qui s'ils sont sérieusement appuyés par nos troupes. En résumé, la situation sans être grave, est de plus en plus sérieuse et la menace sur Fez est loin d'être une légende.

Les moyens d'Abd El Krim

On peut dire qu'actuellement la supériorité d'Abd-el-Krim réside :

- 1° Dans le nombre ; 2° dans la qualité de ses soldats ; 3° dans la tactique qu'il nous impose. 1° Il occupe la montagne dont nous ne venons qu'à quelques débouchés, ce qui lui permet de s'infiltrer facilement alors que nous ne pouvons l'aborder qu'avec beaucoup de peine. 2° Il peut mettre en ligne à peu près autant de fusils qu'il nous en avons, mais dans la montagne, un homme en vaut dix. 3° Nos effectifs, quoique excellents, sont amoindris par la majeure partie de jeunes gens qui s'acclimatent difficilement et dont les qualités de résistance physique sont loin d'être celles des rudes montagnards, guerriers par excellence, qui nous sont opposés. 4° La méthode d'infiltration employée par l'ennemi ne nous permet pas d'utiliser dans toute sa force, notre supériorité de matériel. Que peuvent avions, canons, matériel de guerre contre un adversaire employant les formations diluées et sachant merveilleusement utiliser le terrain. Voilà la situation telle que la jugent nettement les ceux qui veulent clair et qui n'ont aucune raison de s'embarrasser d'oubliettes. Vous voyez qu'elle n'est pas extraordinaire. Toutefois, nous n'abandonnerons pas le terrain, la confiance des indigènes qui est entraîné de nous échapper.

De durs combats tournent à notre avantage

Casablanca, 5 juillet (communiqué officiel). — A l'ouest un de nos groupes mobiles s'est porté dans la région de Brickha, s'étendant sa gauche jusqu'à Loukkas.

La réaction ennemie est plus faible. Au centre le groupe mobile du Haut-Leben a fait l'offensive dans la direction du Nord. Après un dur combat, il a réussi à occuper une forte position de Babtaza et s'est replié sur le poste de Bou Halma qu'il a détruit.

L'ennemi aurait éprouvé de grosses pertes.

A l'est dans la nuit du 2 au 3 juillet, nos troupes ont réussi à chasser l'ennemi de Bab-Tisslacan, à 6 kilomètres à l'ouest de Kiffane et se sont installées sur ses positions.

CHAMPION DU MONDE DE TENNIS



René LACOSTE vainqueur à Wimbledon

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-ÉDITEUR EN CHEF: Abel LAZY

COMPTES CHÈQUES POSTAUX : Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE

Dix-septième année. - N° 5.974. Abonnements: Nivèrre et limitr... 55.00 30.00 16.00. Autres départ... 60.00 32.00 17.00. Union postale... 100.00 52.00 28.00. TELEPHONE: 5-47 & 2-13

LUNDI 6 JUILLET 1925

PAUL "IMPRUDENT"



— Ça y est III Et moi, qui vous ai dit maintes fois que c'est très fragile et qu'on ne peut pas y toucher avec votre sale torehon !

Dessin inédit de PEM

LES INDÉSIRABLES CONTINUENT

Une bagarre entre ouvriers italiens force un agent de police à abattre l'un d'eux

Paris, 5 juillet. — La nuit dernière, vers minuit, deux sergents de ville de service rue Gaston-Laurier, à Montrouge, sont intervenus dans une bagarre survenue entre deux ouvriers italiens qui se battaient à coups de pierres.

La vue des agents, les Italiens se retournèrent contre ces derniers et leur lancèrent des pierres et des morceaux de briques.

Le sergent de ville Garbènet, se voyant menacé, tira aussitôt son revolver et fit feu dans la direction des assaillants.

Un nommé Bassigné, a pu être arrêté. Blessé à la cuisse droite par une balle, il a été transporté à Saint-Antoine où son état ne paraît pas grave.

Une jeune fille écrasée, une autre blessée dans un accident de taxis

Paris, 5 juillet. — Cette nuit, vers deux heures, deux taxis sont entrés en collision à l'angle du faubourg Saint-Honoré et de la rue Maitignon. Une jeune fille, Mlle Madeleine Montant, 18 ans, 31, rue Cavé, à Levallois, qui occupait un taxi, est morte d'un coup de transport à l'hôpital; une autre voyageuse, Mlle Rose Armand, 19 ans, 20, rue Saint-Patrice, a été transportée à Beaujon, où son état a été jugé très grave.

Le chauffeur Alexandre Latace, 101, rue des Frères-Herbert, à Levallois, qui n'ayant pas observé l'ordonnance du préfet de police, en ne laissant pas la voie libre au taxi qui venait à sa droite et qui, par conséquent, est la cause initiale de l'accident, a été assigné à la disposition du commissaire, à l'hôpital Beaujon où il a été transporté également.

Le second chauffeur, Henri Dodale, demeurant 68, rue Champonnet, moins grièvement blessé, a été reconduit à son domicile.

La Chapelle du Val-de-Grâce reçoit la visite d'Arpense Lupin

Paris, 5 juillet. — Deux malfruits restés inconnus, ont pénétré cette nuit dans la chapelle de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques.

Après avoir fracturé deux tabernacles et une vitrine, ils ont dérobé divers objets du culte assez anciens, ainsi que quelques décorations ayant appartenu à des officiers et à des militaires décédés.

Un émule de Mistral : JOSEPH D'ARBAUD

Par Maurice MIGNON

Lorsque parut la promotion Ronsard, de célèbre mémoire, plus d'un Parisien, en parcourant le liste des écrivains décorés au titre des lettres et de la poésie, s'écrièrent, en face du nom de Joseph d'Arbaud, « qui est cet inconnu ? ». Ils ne se doutaient pas, ces gens du Nord, que Joseph d'Arbaud synthétise la plus belle, la plus pure, la plus haute poésie du Midi, et qu'il a été consacré par le Maître, à la veille de sa mort, en des paroles d'enthousiasme : Tes poèmes, lui dit-il, sont remuants de vie et de victoire, « comme une messe des Rameaux ».

« Douze ans sont écoulés. Dans les salons de la revue Le Feu, si brillamment dirigée par M. L. Ginies, on présente Joseph d'Arbaud à ce grand poète humoriste qui s'appelle Pierre de Nolhac, et à son tour, l'académicien répète les paroles de Mistral : « Je vois sur votre front fleurir le laurier d'Arles ! ». Hier, aux arènes de la vieille ville impériale, dix mille voix ont répété ce cri à l'adresse du poète que l'on couronnait, en lui offrant, à la manière antique, un superbe destrier, présent de la nation Gardiane et de la confrérie de Saint-Georges, ainsi que de tous ses amis et admirateurs. Au cours des fêtes annuelles du costume, en présence de Mme Krédvitz Mistral et des autorités, quatre jeunes filles, vêtues en Arlésiennes, lui ont remis ce cheval de taureau, sellé et harnaché, avec un trident d'onneur.

Saluons cette jolie tradition, et apprenons à mieux connaître les richesses si variées de notre douce France. Il n'est pas, pour les poètes, que la gloire dispensée, sur commande, par certains sénateurs de la capitale ; je sais, dans le fond de la province nivernaise, tel vieux poète que Lamartine et Sainte-Beuve ne dédaignaient pas d'encourager, Achille Millien, à qui ses quatre-vingt-sept ans sonnés confèrent le titre de doyen de la poésie française et, je conseille fort aux lecteurs de ce journal de lire les Rameaux d'Arbaud, la Vision du Nord, et le Noël gardien, de Joseph d'Arbaud, ainsi que ses Chants Palustres, qui s'élevèrent comme une brume lumineuse au-dessus des marécages de Camargue.

Emile Ripert a bien raison de le placer dans son Félibrige, au premier rang des poètes provençaux, et de regretter Jules Ronjat écrivant justement qu'il incorpore dans l'arbre de gloire et de beauté déjà choisi par Pétrarque pour symbole préféré, non seulement ses rêveries d'amour, mais

aussi « des vœux magnifiques sur le terroir et la race, son passé et son avenir ». Oui, le feuillage amer de son laurier, débordant la Provence, ombrage toute la terre d'OC, ainsi que l'affirme Bruno Durand ; Joseph d'Arbaud, qui s'est sacrifié au culte pur de la Comtesse, atteint à la hauteur d'un héros véritable de sa race, défenseur passionné des libertés régionales, apôtre fervent de la patrie provençale.

On l'a comparé à Heine ; il eût mieux valu le comparer à Ronsard, dont il a le brisme essentiel et aristocratique, ou, au chantre de Laure, avec qui il s'apparente par le sens de la poésie intérieure. Compagnon de Joachim Gasquet, de Xavier de Mauguin et de Louis Le Cardonnell, il leur ressemble par l'élevation de la pensée et par le culte du beau, et, puisqu'aussi bien toute démarcation est ridicule en art, ce poète méridional satisfait assez bien aux conditions indiquées par un poète bien différent, Paul Verlaine, dans sa réponse à l'enquête du Figaro : faire que les accidents ne paraissent point trop et produite chez le lecteur l'événement poétique. Nulle part les accidents ne paraissent moins que dans la poésie de Joseph d'Arbaud, d'une sobriété toute atlique, et peu de poèmes, en vérité, sont mieux faits pour communiquer le frisson sacré à celui qui les lit, convulsiellement d'amour avec le cœur autant qu'avec l'esprit.

Maurice MIGNON

UNE ACTRICE ANGLAISE MEURT A NEW-YORK. New-York, 5 juillet. — Une jeune actrice anglaise connue sous le nom de Cissy Madcap est morte ici, dans une clinique au cours d'une opération considérée comme sans danger. On suppose que la mort est due à une faiblesse cardiaque provoquée par l'application du chloroforme.

Cissy Madcap était âgée de 29 ans.

NEW-YORK, 5 juillet. — Une jeune actrice anglaise connue sous le nom de Cissy Madcap est morte ici, dans une clinique au cours d'une opération considérée comme sans danger. On suppose que la mort est due à une faiblesse cardiaque provoquée par l'application du chloroforme.

Cissy Madcap était âgée de 29 ans.

LIRE EN PAGE 2 : Nos informations de Dernière Heure. Les Sports.

EN PAGE 3 : Une grande fête cycliste à Ivry-le-Pré. Un enfant se noie dans le canal du Nivernais, à Mailly-la-Ville.

EN PAGE 4 : Le grand Festival de musique de Nevers.

EN PAGE 5 : Les Foires et Marchés de la région.

La onzième étape du Tour de France revient à J. Buysse

Bottecchia, Dejongheet Verdyck arrivent ensuite

Toulon, 5 juillet. — A 9 h. 56, Bottecchia, Alavoine et Jules Buysse, passent à Salon, emmenant un important peloton.

A Toulon, Jules Buysse se classe premier à l'arrivée de la onzième étape. Il a effectué le parcours en 6 h. 54 m.

2° Bottecchia en 6 h. 54 m. 55 s. 3° Dajonghe, même temps. 4° Verdyck en 6 h. 58 m. 56 s.

Viennent ensuite : Frantz, Martin, Félix Sellier, Gay et Beckmann.

9. Gordini, en 7 h. 2 m. 46 s. ; 10. Aymo, en 7 h. 4 m. 23 s. ; 11. Alavoine ; 12. Omer Huysse ; 13. Hardy ; 14. Bruscianni ; 15. Bresnier ; 16. Anglebert ; 17. Despanlins, ensemble en 7 h. 14 m. 17 s. ; 18. Canton, en 7 h. 24 m. 4 s. ; 19. Lucien Buysse, en 7 h. 22 m. 40 s. ; 20. Arrosio, en 7 h. 24 m. 30 s. ; 21. Christophe, en 7 h. 25 m. ; 22. Adelin Benoit en 7 h. 25 m. 9 s. ; 23. Touzard, en 7 h. 26 m. 3 s. ; 24. Martinet ; 25. Rossignol, ensemble, en 7 h. 26 m. 20 s. ; 26. Tessière, en 7 h. 27 m. 12 s. ; 27. Canova, en 7 h. 28 m. 19 s. ; 28. Low, en 7 h. 30 m. 52 s. ; 29. Blanco, en 7 h. 32 m. 22 s. ; 30. Bellanger ; 31. Hector Heugheem, ensemble en 7 h. 33 m. 36 s. ; 32. Lacolle en 7 h. 35 m. 7 s.

Demain la douzième étape

La douzième étape du Tour de France Toulon-Nice-Sospel-Nice, 280 kilomètres, s'est disputée mardi 7 juillet. Voici l'itinéraire et l'horaire probable de cette étape :

Toulon, départ 6 heures ; Hyères, 33 kilom., 7 h. 15 ; St-Raphaël, 105 kilom., 10 h. 20 ; Cannes, 150 kilom., 11 h. 45 ; Nice, 182 kilom., 13 heures ; Sospel, 233 kilom., 14 h. 50 ; Nice, 280 kilom., 17 h. 15.

Cette douzième étape comprend une première partie facile de Toulon à Nice. Par contre, la boucle Nice-Sospel-Nice est d'un dur parcours, et rappelle les plus fortes rampes de Bayonne à Luchon.

Schilles gagne le grand prix cycliste de la Ville de Paris

Paris, 5 juillet. — Le Grand Prix cycliste de la Ville de Paris a été gagné par le Français Schilles, qui a battu dans les deux manches de 1.000 mètres, qui comportait l'épreuve, le Suisse Kauffmann.

Galvaing a remporté le championnat militaire de vitesse sur Amoué.

UNE REUNION MOTOCYCLISTE CONTRAIRE PAR LES MAUVAIS TEMPS

Paris, 5 juillet. — Le mauvais temps a contrarié la deuxième journée des essais en vue du Grand Prix de l'Automobile Club de France, sur le circuit routier de Linas-Monthéry.

Deux motocyclistes ont tourné, Rognard et Mistress Stévant, MM. Benoit, Chassigne, Bonnier se sont entraînés pour le Grand Prix de Tourisme.

Aucun concurrent du Grand Prix de Vitesse n'est entrainé.

Les Championnats de France d'Athlétisme

Paris, 5 juillet. — Peu de monde est arrivé au stade de Colombes pour la onzième et dernière journée des championnats de France d'athlétisme. Malgré le mauvais temps, qui avait détrempé la piste, de belles performances furent réalisées. Le record de France des 1.500 mètres plats a été battu par Wiriath qui le détenait déjà. Il a couvert les 1.500 mètres en 31' 59" 2/5, battant nettement Bontemps qui égala l'ancien record de Wiriath.

Dans les 10.000 mètres plat, Marchal et Dolgues se livrèrent un duel féroce. Marchal gagna l'épreuve avec le temps excellent de 51' 39" 2/5, temps qui n'avait pas été réalisé depuis longtemps en France par un de nos compatriotes. Le record de France du marteau fut battu par les deux premiers classés dans la finale, mais leur performance est encore loin du record mondial.

À la suite des championnats de France d'athlétisme disputés hier et aujourd'hui, voici la liste des champions pour 1925 :

- 100 et 200 mètres plat : Mourlon. 400 mètres plat : Jamois. 800 mètres et 1.500 mètres : Wiriath. 5.000 mètres : Guillemot. 10.000 mètres : Marchal.

- 150 mètres haies : Sempé. 400 mètres haies : Ressi. Saut en hauteur : Loudon. Saut en longueur : Sempé. Lancement du disque : Vauthier. Lancement du poids : Poolé. Lancement du javelot : Degland. Lancement du marteau : Zaldin. Relais inter-clubs, 100 x 4 : Club Athlétique des Sports Génaux.

400 x 4 : Sta le Français.

La catastrophe du « Pickwick Club »

Boston, 5 juillet. — La catastrophe du « Pickwick Club » s'est produite à l'aube, alors que la fête était à son apogée. Cependant, ce n'est pas pendant une danse, mais entre deux danses, que l'immeuble s'est écroulé, ce qui explique qu'il n'y ait pas eu encore plus de victimes. De nombreux danseurs et danseuses étaient en effet sortis un instant pour prendre l'air.

Ce sont les étages supérieurs qui ont cédé tout d'abord sans qu'on ait entendu au préalable aucun craquement suspect. Une partie du second étage a résisté au choc, ce qui fait que quelques personnes ont été sauvées. Mais toutes les autres ont été précipitées jusque dans le sous-sol et enterrées sous les décombres de la toiture qui s'est également écroulée.

On ne sait pas encore quel est le nombre des victimes, mais la police, pense que le chiffre de quarante sera sans doute dépassé.

LES FÊTES DU TURF

Cadum enlève le prix du Président de la République devant le Capucin

Paris, 5 juillet. — Le succès consacré par une tradition de 20 ans, s'est continué aujourd'hui avec le critérium entre chevaux des quatre dernières générations. Le lot en effet était excellemment composé et chaque année était représentée par ses meilleurs performeurs de l'hippodrome.

La Société sportive d'encouragement en portant à 300.000 francs le montant de l'allocation au vainqueur témoigne de la sollicitude quelle porte à l'insitution du turf et parlant à l'élevage. Le sport très intéressant dans toutes les épreuves de la réunion, a donné avec le Président de la République un spectacle de premier ordre.

Les concurrents arrivés de très bonne heure dans le paddock, étaient tous dans des conditions irréprochables. Mais si aucun d'eux ne départait ceux d'un Grand-Prix, ceux qui ralliaient le maximum de suffrages étaient Cadum, Pitchour, Le Capucin, encore que le Condover, Irismonz, Chubbasco, Ganapé et Transval eussent leurs partisans convaincus.

La lutte promettait d'être chaude car si le vainqueur doit rapporter à son possesseur la somme de 300.000 francs, les trois autres classés vaudront à leurs propriétaires respectifs, les sommes déjà coquettes de 40.000, 25.000 et 10.000 francs.

En outre l'éleveur du gagnant recevra 25.000 francs.

Voici l'arrivée du Prix du Président de la République, 10 partants sont affichés :

1. Cadum, 2. Le Capucin, 3. Chubbasco, 4. Ganapé.

Pour le pari mutuel, voir la rubrique courses.

Dans le défilé et le canton, on a beaucoup admiré le lot qui composait cette année le Prix du Président de la République. Le signal a été donné très rapidement et Nid d'Or s'est lancé en tête, mais Cadum s'empara bientôt du commandement suivi de Le Capucin, Nid d'Or, Condover et Chubbasco. Pitchour ferma la marche. En face l'ordre était le même.

Au tournant de la Fougillouse, Pitchour avait complètement disparu. Dans la ligne droite le Capucin vient à l'aider. Cadum, celui-ci repousse avec la plus grande facilité les attaques du cheval de M. Tillament et gagne de quatre longueurs.

Le parcours de 2.500 mètres qui comportait la course a été couvert par le gagnant en 2'46" 2/5.

LE CONGRES EUGHARISTIQUE

Rennes, 5 juillet. — Le congrès national eucharistique s'est clôturé ce matin. A 10 heures, le cardinal Dubois, archevêque de Paris, a célébré la Grand-messe pontificale dans le pare du grand séminaire, en présence d'une foule d'environ 30.000 personnes.

L'après-midi, dans les rues de la ville magnifiquement décorées, le Saint-Sacrement a été porté processionnellement par le cardinal Maurin, archevêque de Lyon. On évalué à plus de 60.000 personnes, le nombre des pèlerins venus à Rennes à cette occasion, de tous les coins de la Bretagne.

UN IMMEUBLE DE 26 ETAGES A TORONTO

Toronto, 5 juillet. — Un gratte-ciel de 26 étages doit être érigé à l'angle des rues King et Yonge, le seul qui soit encore non bâti. La valeur de la propriété, à cet endroit, est probablement la plus élevée du Canada. Cet édifice, qui portera le nom d'immeuble du Canadian National, sera aménagé en bureaux, dont une partie seront, croit-on, occupés par le rail chemin de fer.

L'entreprise a été adjugée à Anglin and Norcross, de Toronto, qui devront terminer les travaux pour le premier octobre 1926. Chacun des trois autres points d'intersection de ces rues est occupé par un superbe bâtiment à usage de bureaux. Les constructions de ce genre dans la ville de Toronto deviennent de plus en plus nombreuses.

Les Nationalistes allemands et le pacte de garantio

Berlin, 5 juillet. — Le comité directeur du parti nationaliste allemand publie une déclaration regrettant la publication de la lettre de M. Schiele, ministre de l'intérieur, dans laquelle celui-ci rapproche aux députés populaires de ne pas s'écarter de la ligne de la lettre de l'offre concernant le pacte de garantio.

Le parti nationaliste, explique-t-on, n'est pas responsable de cette publication. Le groupe parlementaire du parti nationaliste allemand a examiné le 20 mars dernier, en présence de M. Schiele, la proposition de M. Stresemann. A ce moment, le groupe a formé des réserves contre la proposition, réserves qu'il a fait connaître au ministre des affaires étrangères, tout en demandant le texte du mémoire envoyé à l'Entente. Il n'a pas été donné suite à cette demande.

Dans quelques milieux parlementaires, on considère cette déclaration comme une nouvelle preuve des divergences de vues existant entre Stresemann et les nationalistes allemands.

DITMAR DEMANDE A ETRE GRACIE

Berlin, 5 juillet. — On mande de Moscou que Diltmar, un des trois étudiants allemands condamnés à mort, a demandé à être gracie.

CHAMPIONNE DU MONDE DE TENNIS



M<sup>me</sup> Suzanne LENGLEN qui battit Miss Hopk & Wimbledon.



# ALLIER

### La Chambre de commerce de Moulins-Lapalisse

La chambre de commerce de Moulins-Lapalisse s'est réunie le 26 juin, sous la présidence de M. Darfour. Elle a adopté un certain nombre de décisions parmi lesquelles celles qui suivent :

Revision de la propriété bâtie. — La chambre de commerce considérant que la loi d'habitation et la législation des loyers ont eu pour effet d'entraîner dans le rendement des immeubles la plus parfaite inégalité, tant en ce qui concerne les immeubles commerciaux que ceux à l'usage d'habitation, qu'il convient que tous les contribuables soient traités sur le pied de la plus rigoureuse égalité, que la revision de la propriété bâtie ne saurait être poursuivie dans les conditions où elle se présente, émet le vœu que cette revision soit ajournée.

Office national des routes. — La chambre de commerce se prononce en faveur de la création de l'Office national des routes, conformément au projet de loi déposé par le gouvernement, et décide, d'autre part, de donner son adhésion à la création d'une section routière à l'Office des transports et de P. T. T. des chambres de commerce du sud-est, et de prendre à sa charge la contribution qui lui incombe dans cette création.

Agrandissement du domaine de l'Asile d'aliénés. — Avis favorable est donné à l'acquisition, pour cause d'utilité publique, par le département, de terrains nécessaires à l'agrandissement du domaine de l'Asile public départemental d'aliénés.

17<sup>e</sup> Région économique. — La contribution à verser à la 17<sup>e</sup> Région économique, en 1925, est portée de 6.000 à 10.000 francs.

Comptabilité. — Sont approuvés :

1<sup>o</sup> Le compte administratif de 1924 : Le compte s'élève en recettes à 1.187.473 fr. 67 et en dépenses à 1.472.671 fr. 58.

2<sup>o</sup> Le budget de 1925 : Ce budget se solde en recettes et en dépenses à la somme de 751.800 francs.

3<sup>o</sup> Le fonds de réserve est maintenu à 8.325 francs.

## MOULINS

La crue de l'Allier. — A la suite des pluies abondantes de ces jours derniers, l'Allier suit une ligne courbe, hier, la rivière roulait des eaux jaunâtres.

Bonne aubaine pour les pêcheurs, qui en ce jour dominical tirèrent de jolies fritures de goujons de barbillons et vandouilles, en pêchant au pilet de rouge.

Trouvailles. — Il a été trouvé par le jeune Bouteiller, 24, place d'Allier, une corde à sauter, par M. Galland, rue des Minimes, un porte-monnaie.

Un portemonnaie a été oublié à la quincaillerie Duflos, place d'Allier.

Un petit sac à main, trouvé en ville, a été déposé au bureau de police.

## PROGRAMME DE LA FETE DE L'AVENUE

Dimanche, 12 juillet. — A 14 h. 15, course cycliste cantonale réservée aux jeunes gens non licenciés et n'ayant jamais gagné de course. Distance : 16 kilomètres environ.

Se faire inscrire restaurant Tissot.

A 15 h. 30, grande course cycliste régionale sous les règlements de l'U. V. F. Distance : 65 kilomètres. Nombreux prix.

Les engagements seront reçus jusqu'au samedi 11 juillet, à 18 heures. Droit d'engagement, 1 franc.

Se faire inscrire : restaurant Beaudouin.

Jeu des cruches. — A 16 h. 30, 1<sup>er</sup> prix, 4 francs ; 2<sup>e</sup> prix, 3 francs ; 3<sup>e</sup> prix, 2 francs ; 4<sup>e</sup> prix, 1 franc ; 5<sup>e</sup> prix, 0,50 franc. Remis au place par un membre du comité. Jeux forains, attractions diverses, illuminations, grands bals, malinés et soirées.

Mardi, 14 juillet. — A 14 h. 30, challenge dit « Tour de l'avenue de la Gare », sous le contrôle du club sportif commentarien, réservé aux sociétés affiliées à la F. F. A. comprenant : 4<sup>o</sup> 400 mètres plat ; 2<sup>o</sup> 1.500 mètres plat ; 3<sup>o</sup> 5.000 mètres plat.

Réunion des athlètes et distribution des prix en nature, hôtel du Château.

La municipalité et le comité de la fête déclinent toute responsabilité pour les accidents qui pourraient survenir au cours de la fête.

## REUNION DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Syndicat d'Initiative du canton de Cusset a prévu ses prochaines assemblées et honorez vous d'une présence générale aux fêtes de demain mardi, 7 à 10 h. 30, dans une des salles de la mairie.

Voici l'ordre du jour et l'organisation d'une autre assemblée et dont nous parlerons le mois de septembre prochain.

Bibliothèque municipale. — La bibliothèque populaire et municipale est fermée depuis le 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 15 août.

Les personnes qui possèdent des livres sont priées de vouloir bien les rapporter chez M. Riviron, concierge de Mezière, en mettant leur nom dans les livres.

Ivresse. — Gilbert Gravier, 55 ans, journalier, demeurant route des Orives, pour ivresse publique, a été gradé d'un procès-verbal.

Trouvailles. — Il a été trouvé un parapluie d'homme à manche recourbé et 4 boutons de cuir. Le propriétaire du parapluie pourra le réclamer à Mme Pillon, habitant la commune de Saint-Etienne-de-Noyers (Allier).

## BONNET-SUR-ALLIER

Accidents. — M. François Dumont, 65 ans, maçon à Bonnet-sur-Allier, se rendait à bicyclette à son chantier situé à Monlignat, quand il se heurta à sa chute, se fracturant la clavicule gauche.

## MONTLUÇON

FOURLEES DE LA NATION

Le comité directeur de l'œuvre des Pupilles Montluçonnais a examiné, au cours de sa dernière séance, l'état du projet de création d'un centre d'apprentissage des métiers ruraux à Saint-Jean et donné son approbation aux demandes faites.

Le comité a ensuite fixé les modalités d'attribution du prix accordé par l'œuvre à tous les pupilles de la nation des deux cantons reçus en 1925 à l'examen du certificat d'études primaires. Trente francs (30) seront ainsi distribués sous la forme même choisie par le lauréat, dans une liste indicative établie par l'œuvre.

La commission départementale des pupilles de la nation du canton ouest s'est réunie le 2 juillet.

Elle a pris acte des résultats de l'orientation professionnelle des pupilles examinés en 1924, adopta une proposition de M. l'inspecteur du travail relative aux contrats d'apprentissage, puis procéda à l'examen des 20 pupilles à conseiller pour 1925.

Accidents du travail. — Marcel Gautier, 22 ans, manoeuvre aux établissements Kitz, contusion du poignet droit ; Marie Robin, opératrice de la République, blessures aux deux mains ; André Beaune, manoeuvre à Lavaul-Sainte-Anne, entorse du médus gauche et plaie au tibia gauche ; M. Anselme Beaufils, employé au bureau du Châtelet, plaie au coude du genou gauche ; Eugène Charrier, 33 ans, verrier, plaie et contusion au coude droit ; Laurent Domagalski, 35 ans, interprète à La Lote, plaie contuse à la nuque et contusion du genou gauche.

Etat civil : — Naissance, 16, rue Eugène Demours ; Mary Fère, 16, rue du Capitaine Segond ; Marc Mourlaine, rue du Domaine ; Georges Micard, rue Nouvelle.

Secours mutuels. — MM. les médecins et pharmaciens sont instamment priés d'adresser, avant le 10 juillet, au trésorier de la Société de secours mutuels, leur note ayant trait au 1<sup>er</sup> semestre 1925.

## L'Indépendance Day à Vichy

La municipalité vichyoise offrait à la Restauration un vin d'honneur à la colonie américaine actuellement à Vichy.

Plus de deux cents personnes avaient répondu à cette invitation. Etaient présents : M. Lasteyras, maire, entouré de ses adjoints ; MM. le médecin chef et l'officier général de l'Hôpital militaire ; M. Aletti, directeur des grands hôtels ; l'organisateur et animateur de cette jolite cérémonie.

En termes choisis, M. Lasteyras rappela cette date du 4 juillet, évoqua ces jours sombres, cette fraternité d'armes, d'où naquit cette amitié indéfectible entre le peuple américain et le peuple français.

Ce fut M. Edvard, ancien commandant d'artillerie sur le front, qui, en l'absence de M. Mitchell Palmer, ancien ministre du cabinet Wilson, qui représentait, exprimant un seul regret, celui d'être venu trop tard !.

Les deux orateurs furent fort applaudis.

Ainsi se termina cette cérémonie qui, dans sa simplicité, revêtit un caractère de grande cordialité.

## Le Concours hippique de Vichy

Deuxième catégorie

1<sup>er</sup> prix. — Alletti, à M. F. Chevalier ; 2<sup>e</sup>. Abeille II, M. Cl. Delorme, pour M. Claudius Galléon ; 3<sup>e</sup>. Olympe, M. Georges Pizer, pour M. Guy Olivier ; 4<sup>e</sup>. Le Miège, M. F. Chevalier, pour M. Roux de Béziers ; 5<sup>e</sup>. Aubépine VI, M. F. Chevalier, pour M. L. Soucchet ; 6<sup>e</sup>. Ajax II, M. F. Chevalier, pour M. L. Soucchet ; 7<sup>e</sup>. Abricot, M. Cl. Delorme, pour M. Jean-Marie Girard ; 8<sup>e</sup>. Azoula, M. Pierre Thomas, pour M. A. de Vazelles ; 9<sup>e</sup>. Argerot, MM. François Chevalier et Ch. Juffé ; 10<sup>e</sup>. Alençon, M. F. Chevalier ; 11<sup>e</sup>. Aiglonne, M. F. Chevalier, pour M. Louis Soucchet ; 12<sup>e</sup>. Ararat, H. M. Georges Pizer, pour M. le comte de Villeneuve ; 13<sup>e</sup>. Yves, M. E. Blanchet, pour M. Pallardot ; 14<sup>e</sup>. Yellow, M. Georges Pizer, pour M. Rose de Rolland ; 15<sup>e</sup>. Aubaine, M. Cl. Delorme, pour MM. le marquis et le comte de Croix ; 16<sup>e</sup>. Abricot, M. F. Chevalier, pour M. L. Soucchet ; 17<sup>e</sup>. Aramis, M. Cl. Delorme, pour M. G. Duplessis ; 18<sup>e</sup>. Artur, M. Cl. Delorme, pour MM. le marquis et le comte de Croix ; 19<sup>e</sup>. Xarys, M. Joseph Paulet, pour M. René Roger Bénard ; 20<sup>e</sup>. Fili, M. Joseph Paulet, pour M. Duvoisin-Mazone ; 21<sup>e</sup>. Reine-de-Bianzy, M. Cl. Delorme, pour M. E. de Champey ; 22<sup>e</sup>. Arabela II, MM. F. Chevalier et Paulin Gey ; 23<sup>e</sup>. Alard, M. François Pizer, pour M. L. Soucchet ; M. Joseph Paulet, pour M. Guy Tixier ; Missolonghi, M. Joseph Paulet, pour M. Louis Baver ; 25<sup>e</sup>. Adonis, M. J. Clémenceau, pour M. Verrillat.

Flots, Alii (Claude Rieu) ; Atrons (Cl. Rieu) ; pour J. Lamain ; Velléa (G. Clémenceau) ; pour Georges Aucler ; Arcole (L. Bacot) ; pour E. Bacot ; Saint-Michel (J. Clémenceau) ; pour E. Clémenceau ; Artaban (M. F. Jull) ; Saurat (J. Clémenceau) ; pour R. Clémenceau ; Livart (J. Clémenceau) ; pour J. Texier ; Antonin (Pierre Thomas) ; pour M. le baron de A. de Montivault ; Amulette (MM. J. Jull et L. Jull) ; Belle de nuit (M. G. Pizer) ; pour Mlle Armande de Rolland (Arbouse).

Troisième catégorie

1<sup>er</sup> prix, Balare, M. J. Paulet, pour Mlle Roger Bénard ; 2<sup>e</sup>. Vainqueur, M. J. Paulet, pour M. le vicomte de Bony ; 3<sup>e</sup>. Vautour, M. J. Paulet ; 4<sup>e</sup>. Jour de Joie, M. J. Paulet, pour M. M. René Lesclapart-Duclos et Pellé ; 5<sup>e</sup>. Petit, M. J. Joseph Paulet ; 6<sup>e</sup>. Montard, M. Joseph Paulet ; 7<sup>e</sup>. Coktail (M. P. Thomas, pour M. le baron A. de Montivault ; Appolon, M. Louis Bacot, pour André Sené.

Programme d'aujourd'hui lundi : A 14 heures, Coupe Militaire (officiers).

A 16 h. 30, Epreuve de 6 barres (gentlemen) Puissance et adresse.

## COMPETITION DU GOLF (Contre Normale)

Voici les résultats du 2 juillet 1925 : M. Walsh, 3 au-dessus de Normale ; M. Chunn, 5 au-dessus de Normale ; M. Sooda, 1 au-dessus de Normale ; Colonel Hervey, 2 au-dessus de Normale ; M. Greenberg, 1 en-dessous de Normale ; (sur 24 joueurs).

Liste des nouveaux membres de la S. C. V. : Mme Binet ; M. et Mme Compel ; M. Harry C. Haskins ; Mme Astier ; Mme Lienhart ; M. A. Chunn ; Mme Lacaille ; M. et Mrs C. white ; M. E. Oury ; M. F. Poulenç ; M. E. et Mme de Anchorena ; Mme Pobergsky ; M. du Vichaud de Villefort ; M. Ch. Govers ; M. et Mme Dwich Harris ; M. et Mme A. Budson ; M. Castel Bezhin ; M. et Mme Hampton Lewis ; M. et Mme L. Mizgler ; M. Sokolowsky ; M. Mmes Chanclé Jones ; Mlle Devoto ; Mlle Neosinger ; M. Laval Fudor ; M. Le Holstein ; M. Reiver ; M. R. Lazard ; M. W. Clark ; M. et Mrs Couwans ; Mrs Judge ; M. Guinard ; M. Paulme ; Comtesse de Wangen ; M. Mendelson ; Mlle Spinosi ; M. A. Hamy Thiers ; Mlle Barthélémy ; M. Rousson ; M. Gauchon ; Cte et Comtesse de eastmont ; Mlle Gusti ; M. et Mme Merin ; M. Roche ; M. Chevalier ; M. Musatt.

## UN OUVRIER TOMBE D'UNE HAUTEUR DE DIX METRES

Dans un chantier de la rue Grenet, le maçon Dondont Noël, âgé de 32 ans, au service de M. Féliens Ménager, entrepreneur à Vichy, glissa d'un échafaudage et fit une chute de dix mètres.

Dondont, vraiment chancelant en la circonstance, tomba dans un jardin et ne se fit que de légères contusions.

## LA SAISON

Au Casino des fleurs. — Aujourd'hui trois représentations

A 1 h. 30, au Jardin, « Ciboulette », opérée en 3 actes et 4 tableaux de M. Reynaldo Hahn, musique de Charles Kœchlin, de ces deux chefs armés, avec une interprétation de premier ordre ; le brillant baryton René Gerbert et la charmante divette Renée Page, de la Gaîté-Lyrique ; MM. Léopard, Desomer, Lichardos, Crépy ; Mmes Chabannes et Cassus.

A 20 h. 30, au théâtre de la Comédie, seconde représentation de « Le Rosaire », pièce en 3 actes et 4 tableaux de M. André Bissot, tirée du fameux roman de Florence J. Barclay, avec les concours de M. Jean Yvonne, du théâtre Sarah-Bernhardt, dans le rôle qui a créé. A ses côtés : Mlle Suzanne Courtial ; MM. Paul Barbier, Bourgoing, Nurbel ; Mmes S. Chavrier et S. Berry.

A 20 h. 30, au Jardin, music-hall : The O'Connor, Trio Maggio, Les Only, Cinéma, Premier amour.

Dernière matinée. — Les Cloches de Corneville. En soirée, dernière représentation de gala ; à la demande générale, « Le Temps des Cerises », avec le concours de Mlle Blanche Toutain, dans le rôle qu'elle a créé.

Au Grand Casino. — Aujourd'hui, en gala de clôture, dernière représentation de M. Edmond Rostand, de celles qui attirent tous les yeux du public et foule. Peu d'œuvres sont aussi émouvantes que celle du grand poète à mis à la scène, maître du duo de Reich, avec le concours de M. Jean Yvonne, du théâtre Sarah-Bernhardt, dans le rôle qui a créé. A ses côtés : Mlle Suzanne Courtial ; MM. Paul Barbier, Bourgoing, Nurbel ; Mmes S. Chavrier et S. Berry.

Au Casino de la gare. — La Revue Fleurie.

Au Casino de la gare. — « Face aux fauves », grand film de chasses africaines.

Secours mutuels. — MM. les médecins et pharmaciens sont instamment priés d'adresser, avant le 10 juillet, au trésorier de la Société de secours mutuels, leur note ayant trait au 1<sup>er</sup> semestre 1925.

# CHER

### Une grande fête vélocipédique aura lieu le 26 juillet à Ivoy-le-Pré

La grande fête vélocipédique organisée par la Société cycliste la « Roue Libre » aura lieu le dimanche 26 juillet, suivant les règlements de l'U. V. F., avec le concours de la musique d'Enrichement et la compagnie des sapeurs-pompiers d'Ivoy-le-Pré.

Voici le programme :

Samedi 25 juillet, à 21 heures, retraite aux flambeaux.

Dimanche 26 juillet, à 6 heures, réveil en fanfare.

A 13 h. 30 : réunion des sociétaires à la mairie.

A 14 heures : défilé en musique.

A 14 h. 30 : distribution des dossards.

A 15 heures : course cycliste cantonale réservée aux cyclistes du canton non licenciés. Parcours 20 kilomètres. Engagements 2 francs. 1<sup>er</sup> prix 60 fr. ; 2<sup>e</sup> prix 35 fr. ; 3<sup>e</sup> prix 20 fr. ; 4<sup>e</sup> prix 10 fr. ; primes surprises.

A 16 heures : grande course internationale. Parcours 36 kilomètres. Engagements 4 francs. 1<sup>er</sup> prix 220 fr. ; 2<sup>e</sup> prix 110 fr. ; 3<sup>e</sup> prix 80 fr. ; 4<sup>e</sup> prix 80 fr. ; 5<sup>e</sup> prix 15 fr. et nombreux prix en accessoires et primes sur le parcours de la course.

Pour ces courses, les engagements sont reçus par M. Tougrenaud, secrétaire, jusqu'au 26 juillet.

A 19 heures : distribution des prix à la mairie. Grand feu de nuit, bal-parquet, nombreuses attractions et auditions de la Société musicale.

A 21 h. 30 : retraite aux flambeaux, illuminations.

A 22 heures : feu d'artifice, embrasement de feux, le tout dans le parc du château d'Ivoy mis gracieusement à la disposition de la Société la « Roue Libre », par M. le comte de Pomerys.

Fête de nuit.

La Société décline toute responsabilité en cas d'accident.

## BOURGES

PHOTO-CLUB DU BERRY

Le Photo-Club du Berry rappelle à ses membres et aux amateurs de photographie que la date de clôture pour l'envoi des épreuves du concours organisé à l'occasion de la VI<sup>e</sup> Foire-Exposition est fixée au 16 juillet, dernier délai.

Les épreuves devront être montées, porter au dos une devise et être accompagnées d'une enveloppe cachetée renfermant le nom et l'adresse du concurrent, enveloppe qui ne sera ouverte qu'après délibération du jury.

Il n'est fixé aucun nombre d'épreuves ni aucun format. Les films cinématographiques sont également admis à concourir ainsi que les vues stéréoscopiques. Les opérations du jury doivent être terminées au 10 août, dernier délai, par la voie de la presse et les œuvres primées exposées dans un local qui sera désigné ultérieurement. Toutes les épreuves seront propriété du Photo-Club du Berry.

Adresser les envois au président du Photo-Club du Berry, Hôtel des Syndicats, rue Michel de Bourges, à Bourges.

## CONCOURS POUR L'ADMISSION AUX EMPLOIS DE MEDECIN ET DE PHARMACIEN AIDE-MAJOR DE DEUXIEME CLASSE DES GROUPES METROPOLITAINES

Un concours sera ouvert le 9 décembre 1925, à huit heures, à l'application des services de Santé Militaire à Paris, pour l'admission à vingt emplois de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe et à cinq emplois de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée active.

Les candidats, en médecine et pharmaciens admis à concourir, devront remplir les conditions ci-après indiquées :

1<sup>o</sup> Etre Français ou naturalisés Français ; 2<sup>o</sup> Avoir en moins de 29 ans au 1<sup>er</sup> janvier 1925, c'est-à-dire nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1896 ; cette limite d'âge sera élevée d'une durée égale au temps passé sous les drapeaux au cours des hostilités ; 3<sup>o</sup> Avoir satisfait aux obligations imposées par la loi sur le recrutement de l'armée ; 4<sup>o</sup> Souscrire l'engagement de servir au moins pendant six ans dans le corps de Santé de l'armée active, à partir de leur nomination au grade de médecin ou de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe. Les demandes d'admissions doivent être adressées avec les pièces exigées au ministre de la guerre (direction du service de Santé) bureau du personnel, avant le 1<sup>er</sup> septembre 1925 au plus tard.

Pour tous renseignements complémentaires (pièces à fournir, épreuves à subir), s'adresser au directeur du Service de Santé du 6<sup>e</sup> corps d'armée à Orléans, deux médecins-chefs des Places ; Orléans, Bourges, Fontainebleau.

## NERONES

LA FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Voici le programme de la fête nationale du 14 juillet :

Lundi 13 juillet, retraite aux flambeaux.

Mardi 14 juillet : à 17 heures, course cycliste locale, prix : 40 fr. ; 25 fr. ; 10 fr. ; 5 fr. et 5 francs.

Course à pied pour jeunes gens de 14 à 18 ans : prix : 20 fr. ; 10 fr. et 5 francs.

Course à pied pour enfants au-dessous de 14 ans : prix : 10 fr. ; 5 fr. ; 3 fr. ; 2 fr. ; 1 fr. et 0,50.

Pendant les courses, Grand Concert donné par l'Union Musicale, illuminations, bal.

## LA FETE DE MILLY

Dimanche prochain 12 juillet, aura lieu la fête annuelle de Milly.

Cette fête sera célébrée à Milly, à 17 heures, sous la présidence de M. le maire, en présence de M. le directeur du service de Santé, du directeur du service de Santé, des médecins-chefs des Places ; Orléans, Bourges, Fontainebleau.

Pour tous renseignements complémentaires (pièces à fournir, épreuves à subir), s'adresser au directeur du Service de Santé du 6<sup>e</sup> corps d'armée à Orléans, deux médecins-chefs des Places ; Orléans, Bourges, Fontainebleau.

## LE CHATELET

Concert. — Procès-verbal a été dressé contre François Dault, 65 ans, cycleur au Châtelet, pour défaut de plaque de contrôle à sa bicyclette.

## SANT-AMAND

UNION AMICALE DES PECHEURS A LA LIGNE

Les pêcheurs à la ligne Saint-Amandois qui veulent prendre part au concours local du 14 juillet, sont informés que le dernier délai pour se faire inscrire, est fixé au 9 juillet.

Le premier prix de 100 francs et de nombreux lots en nature et en espèces seront attribués à ces concurrents.

Certificat d'études. — Canton de Saint-Amand (rural) : 51 présentés ; 38 admis.

Trouville. — M. Chevrier, demeurant au Champ Nadot, a trouvé une broche en or avec pierres fines, d'une certaine valeur. La lui réclamer.

Dans l'enregistrement. — M. Conil, surnuméraire du département de la Seine, est nommé receveur de l'enregistrement à Dun-sur-Auron, en remplacement de M. Segonds, nommé à Crécy-sur-Serre (Aisne).

M. Maraval, conservateur des hypothèques à Phérelle (Morbihan), est nommé à Saint-Amand en remplacement de M. Cormillat admis à la retraite.

## SANCERGES

Impudence d'enfant. — Le jeune Rignault, qui tenait une voiture par l'arrière, l'échappa et voulut traverser la route juste au moment où passait une auto. Il fut heurté et renversé par la voiture. Il se releva avec des contusions multiples, mais heureusement sans gravité.

PARIS-CENTRE est en vente dans tous les kiosques de Paris.

# LOIRET

### PITHIVIERS

#### CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil s'est réuni sous la présidence de M. Donon, maire.

Les budgets primitifs de la ville et de l'hospice sont renvoyés à la commission des finances.

M. Charrier, rapporteur, fait adopter le budget additionnel de l'hospice qui s'élève en recettes et en dépenses à 3.431 fr. 56, du budget primitif du bureau de bienfaisance, à 15.774 fr., du budget additionnel de la ville, 291.531 fr., des chemins vicinaux, à 26.651 francs 77.

Le conseil approuve le solde de 1923, pour le contingent des enfants assistés.

Il admet un certain nombre de non-valeurs sur droits de bannes.

Il accorde une subvention de 200 francs aux mutilés du Loiret.

Décide de faire droit à la réclamation de M. Crilon (615 fr.) pour dégâts causés par les eaux de la ville à son terrain.

Décide de faire droit à la demande d'acquisition de terrain formulée par M. Vinon au prix de 60 fr. le mètre.

Décide de choisir le place de l'abattoir comme emplacement pour le lavage des automobiles et tous véhicules pour les propriétaires ne possédant pas de cour et de fixer la rétribution due pour fourniture des eaux à 2 fr. de l'heure.

Fixe à 5.000 fr. le traitement du fontainier-chef.

Admet la demande de relèvement des tarifs dus au fossoyer.

Rejette celle de M. Morlon adjudicataire de travaux communaux.

Vote un crédit de 800 fr. pour achat de 50 chaises destinées à la salle des réunions publiques.

Sur rapport de M. Meaulat, le conseil modifie les règlements de voirie et augmente les frais d'occupation.

Il modifie le cahier des charges pour la fourniture du combustible aux établissements communaux.

M. le Maire constate le succès obtenu par la fête historique de dimanche dernier et en reporte le mérite au comité d'initiative de fêtes et à son président M. Dauros. Il fait connaître ce que nous savons d'jà — que le commandement du 5<sup>e</sup> corps lui a accordé les trompettes de 8<sup>e</sup> chasseurs qui se feront entendre dimanche prochain à l'occasion du cortège historique organisé par le comité.

Il demande au conseil de se joindre à la municipalité pour se rendre dimanche, à 15 heures, place du Maréchal, pour assister à un défilé de cortège et ensuite à 17 heures, à l'Hôtel-de-Ville, pour la réception des deux régiments.

Le conseil fait droit à une demande d'augmentation de 50 fr. par mois formulée par Mme Rochery, femme de service à l'école maternelle, ce qui portera son traitement à 300 fr.

Fixe le traitement du cantonnier-chef de la ville à 6.000 fr.

Vote un crédit de 3.500 fr. pour achat de livres aux écoles.

Décide la réfection de la rue Prudhomme et vote 5.700 fr. de crédits à cet effet.

## LA FETE PATRONALE DU 12 JUILLET

Cette fête se déroulera au Stade municipal du Préfet de Saint-Pierre.

De 14 à 17 heures, Challenge d'athlétisme « Henri Delage », organisé par l'U. S. P., sous la présidence de M. M. Donon, maire de Pithiviers.

De 17 h. 30 à 18 h. 30, Mail Sud : jeux divers.

De 18 h. 30, place Duhamel : lancement de ballons.

A 21 heures, concert au kiosque par la Fanfare municipale.

Lundi 13 juillet :

A 9 h. 30, retraités par les tambours et clairons de la subdivision des sapeurs-pompiers et par la société des trompettes de « L'Alouette ».

A 14 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, remise de la médaille des anciens musiciens à MM. Bardin et Marcel Bary, membres de la Fanfare.

A 15 h. 30, concert La Hève : concours de tir réservé à la Fanfare, à la subdivision des sapeurs-pompiers et à la Société de gymnastique « L'Alouette ».

A 16 heures, distribution des prix à l'École maternelle, sous la présidence de M. le maire.

De 15 à 16 heures, place des Halles : séance de gymnastique par « L'Alouette ».

De 16 à 17 heures, place des Halles : jeux divers.

De 17 h. 30 à 18 h. 30, concert au kiosque, par la Fanfare municipale.

A 20 h. 30, place des Brosses : lancement de ballons.

A 21 h. 30, place Duhamel : bal public.

Les habitants sont invités à décorer et à paivoiser pendant ces fêtes.

## AMILLY

Etat civil : — Naissance, 23, rue de la République, aux Sarradins.

Mariage, 14, rue de la République, aux Sarradins, chef de travaux à l'École pratique d'agriculture de Chesnoy et Suzanne Noé, à Saint-Germain-des-Prés.

BAZOGES-LES-GALLERANDES

Goupe. — Mme veuve Eugène Crode, 77 ans, s'est plainte à la gendarmerie d'avoir reçu des coups de la voiture à moteur Chaussonnet, appartenant au docteur Nory, qui a délivré un certificat médical.

La gendarmerie enquête.

CHARMONT

Incendie. — Dans la nuit un incendie a détruit une meule de blé appartenant à M. Jules Desbailly, cultivateur à Charmont. Cette meule était estimée 9.000 francs et était couverte par une assurance.

On soupçonne un individu qui aurait agi par malveillance.

## MONTARGIS

EXCURSION DE L'ASSOCIATION DES NATURALISTES DE LA VALLEE DU LOING

L'association des naturalistes de la vallée du Loing organise une excursion dans les marais du Fusin, pour les 12, 13 et 14 juillet prochains.

Cette région est comprise entre : Sceaux-de-Guinias, Bourges, Corbilles, Migennes et Migennes, au nord-ouest de Montargis. On y retrouve l'ancien chemin de César (voie romaine de Sens à Orléans) et la pittoresque gare de Grand-Champ, le quartier général des excursionnistes, se tiendra à Sceaux-de-Guinias.

Audience solennelle. — Le tribunal a tenu une audience solennelle pour l'installation de M. Charles Gillier, nommé procureur de la République par décret présidentiel en date du 8 juin dernier.

Gurage du Loing. — Le maire rappelle aux intéressés que les travaux de curage et de fauchage du Loing devront être exécutés du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre.

## BEAULIEU

LA FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Voici le programme :

Le lundi 13 juillet, à 22 heures, retraite aux flambeaux avec le concours de la fanfare.

Mardi 14, à 15 heures, rassemblement dans la cour de la mairie de toutes les sociétés constituées.

A 16 heures : défilé de toutes les sociétés musicales et arrêté et remise au monument aux morts d'une gerbe de fleurs.

A 17 heures, sur le canal, distribution de gâteaux aux enfants des écoles qui prendront part au défilé.

A 17 h. 30, place d'armes, distribution des prix de la société de tir.

A 18 heures : jeu du fil ; 1<sup>er</sup> prix, 10 francs.

# YONNE

### Un enfant tombe dans le canal du Nivernais et se noie

Mally-la-Ville, 4 juin (de notre correspondant particulier). — Hier, M. Ferdinand Guivroux, ayant aperçu dans le canal du Nivernais au lieu dit « les portes du Gard », le corps d'un enfant, se jeta tout habillé dans l'eau et réussit à en retirer le petit.

Pierre Millet, âgé de 10 ans, dont les parents habitent l'écluse de Saint-Maur. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, l'enfant ne put être rappelé à la vie.

On suppose que le pauvre petit, en passant sur le talus du canal assez élevé et à pic à cet endroit, aura glissé.

## LES DISTRIBUTIONS DES PRIX

La distribution des prix dans les lycées et collèges de garçons qui aura lieu le 12 juillet, sera présidée : au lycée de Sens, par M. J. Bouilly, député de l'Yonne ; au collège d'Auxerre, par M. le docteur Liem, professeur à la Faculté de médecine à Paris ; au collège d'Avallon, par M. Gapaix, sous-préfet ; au collège de Tonnerre, par M. Perrin, sous-préfet ; au collège de Joigny, par M. Maison, président du tribunal.

## AUXERRE

Etat civil : — Naissances. — Gilles Surler ; Louis Clément ; Jacques Lapiegné.

Mariage. — Alexandre Maréchal, et Charlotte Louis.

JOIGNY

Une belle famille. — Mme Charpy, femme d'un employé des chemins de fer départementaux, vient de mettre au monde son deuxième enfant. L'aîné de cette belle famille a 20 ans.

Dans les P. T. T. — M. Romand, employé des P. T. T., est nommé provisoirement à Vichy.

Caisse d'épargne. — La caisse d'épargne a reçu pendant la semaine du 21 au 25 juin 111.965 francs. Elle a remboursé pendant cette même période la somme de 103.776 francs 12.

Ecole St-Jacques. — La distribution solennelle des prix aux élèves de l'école St-Jacques, aura lieu le samedi 13 juillet à 10 heures 30, sous la présidence de M<sup>r</sup>. Chesnelong, archevêque de Sens. Le discours d'usage sera prononcé par M. l'abbé Boleau.

Trouvailles. — Réclamé par : Mme Brodat, rue Paul-Bert, une ombrelle ; au bureau de police, un porte-monnaie et une fourrure ; M. Bardot, rue Neuve, une montre et sa chaîne ; à la pharmacie Guillot, Grande-Rue, une médaille.

Etat civil : — Naissances. — Bernard Puhesque, avenue Gambetta, 76 ; Paulette Billant, avenue Gambetta, 5 ; Paul Ribout, à Leclères.

Décès. — Ernest Bourcollin, 78 ans, cultivateur, avenue Gambetta, 5.

## LAROCHE-MIGENNES

Vol. — Un conducteur de train de la ligne de Clamecy à Laroche, M. Le Saout, s'est aperçu, en arrivant, qu'un portefeuille, contenant 700 francs lui avait été volé en cours de route.

Malade il se pend. — Profitant de l'absence de sa fille, M. Elle Bonnard, cultivateur, 69 ans, aéré depuis plusieurs années, s'est donné la mort en se pendant dans sa grange.



**ROYAL WINDSOR**  
Le célèbre Régénérateur de la Chevelure

Incomparable pour rendre aux cheveux gris leur couleur naturelle et pour tous les soins de la chevelure.

EN VENTE PARTOUT

ENVOI FRANCO SUR DEMANDE

DEPOT : 28, Rue d'Englancourt - PARIS (2<sup>e</sup>)

Le festival de musique a remporté hier, à Nevers, un magnifique succès

La réussite du Festival de musique a dépassé toutes les prévisions. Nevers avait revêtu sa parure de grands jours. Toutes les rues étaient admirablement pavées. Il faut cependant donner une mention spéciale à la rue du Commerce, rue Ferdinand-Gambon, rue de Nièvre, rue de la Pelletie, place Marconi.

Le défilé, toutes les musiques se rassemblèrent au Parc. Après quelques instants de flottement, chacun prit sa place. Le maestro Charlet monta sur une estrade et présida à l'exécution de la Marche Nivernaise (de sa composition).

Après le défilé, toutes les musiques se rassemblèrent au Parc. Après quelques instants de flottement, chacun prit sa place. Le maestro Charlet monta sur une estrade et présida à l'exécution de la Marche Nivernaise (de sa composition).

Après le défilé, toutes les musiques se rassemblèrent au Parc. Après quelques instants de flottement, chacun prit sa place. Le maestro Charlet monta sur une estrade et présida à l'exécution de la Marche Nivernaise (de sa composition).

Après le défilé, toutes les musiques se rassemblèrent au Parc. Après quelques instants de flottement, chacun prit sa place. Le maestro Charlet monta sur une estrade et présida à l'exécution de la Marche Nivernaise (de sa composition).

Après le défilé, toutes les musiques se rassemblèrent au Parc. Après quelques instants de flottement, chacun prit sa place. Le maestro Charlet monta sur une estrade et présida à l'exécution de la Marche Nivernaise (de sa composition).



De droite à gauche : MM. Charlet, Lhopied, docteur Faber, Dietrich, bourgmestre, Boué, président du Comité du Festival.

Les membres du Comité du festival de Musique de Nevers, nous firent l'honneur d'accepter une coupe de champagne dans nos bureaux de la rue du Chemin-de-Fer.

Le Vin d'honneur à la Mairie. La musique luxembourgeoise se rendit ensuite à la mairie, où un vin d'honneur était offert par la municipalité, à tous les directeurs et chefs de musique.

Le Défilé. A 14 h. 30, un défilé monstre s'organisa, auquel participèrent les 50 sociétés venues. Il est impossible de décrire le spectacle

La distribution des primes. A vingt-trois heures eut lieu le tirage au sort des primes par une gracieuse enfant, Mlle Laurent.

LES PERTES FINANCIERES DE LA COMPAGNIE P.-L.-M. AU COURS DE L'ANNEE 1924. On demande : 1° quel est le chiffre des indemnités payées par la compagnie des chemins de fer pour vols, accidents, etc.

LES PERTES FINANCIERES DE LA COMPAGNIE P.-L.-M. AU COURS DE L'ANNEE 1924. On demande : 1° quel est le chiffre des indemnités payées par la compagnie des chemins de fer pour vols, accidents, etc.

LES PERTES FINANCIERES DE LA COMPAGNIE P.-L.-M. AU COURS DE L'ANNEE 1924. On demande : 1° quel est le chiffre des indemnités payées par la compagnie des chemins de fer pour vols, accidents, etc.

LES PERTES FINANCIERES DE LA COMPAGNIE P.-L.-M. AU COURS DE L'ANNEE 1924. On demande : 1° quel est le chiffre des indemnités payées par la compagnie des chemins de fer pour vols, accidents, etc.

LES PERTES FINANCIERES DE LA COMPAGNIE P.-L.-M. AU COURS DE L'ANNEE 1924. On demande : 1° quel est le chiffre des indemnités payées par la compagnie des chemins de fer pour vols, accidents, etc.

LES PERTES FINANCIERES DE LA COMPAGNIE P.-L.-M. AU COURS DE L'ANNEE 1924. On demande : 1° quel est le chiffre des indemnités payées par la compagnie des chemins de fer pour vols, accidents, etc.

LES PERTES FINANCIERES DE LA COMPAGNIE P.-L.-M. AU COURS DE L'ANNEE 1924. On demande : 1° quel est le chiffre des indemnités payées par la compagnie des chemins de fer pour vols, accidents, etc.

Une lueur dans la nuit

Bien volontiers j'accepte de loger ces rêves garçons. Ils ne restent ni dans les jours ; ce me fut une distraction, car ils étaient joyeux. Ils admirèrent fort mes systèmes de plantation et de dessèchement des marais, et le jeune de Linrel, dont le père a des propriétés en Sologne, m'appartient comment, dans ce pays, ils avaient procédé pour assainir leurs terres.

Je n'ai pas de temps... Presque. Seulement, la région n'est pas trop pénible à parcourir ; il n'y a pas de molasca... Oh ! je la connais la molasca, cette tourbe enlaidissant dont il est impossible de se débarrasser ! Songez que ma première vache malade, venue d'Egypte, le premier jour, vous ? y a-t-elle jusqu'à ses cornes. On m'a sauté en me tirant par une corde à quatre chevaux, comme on tirait jadis en place de grève les grands criminels. Seulement, les chevaux pour moi tiraient dans le même sens.

Je n'ai pas de temps... Presque. Seulement, la région n'est pas trop pénible à parcourir ; il n'y a pas de molasca... Oh ! je la connais la molasca, cette tourbe enlaidissant dont il est impossible de se débarrasser ! Songez que ma première vache malade, venue d'Egypte, le premier jour, vous ? y a-t-elle jusqu'à ses cornes. On m'a sauté en me tirant par une corde à quatre chevaux, comme on tirait jadis en place de grève les grands criminels. Seulement, les chevaux pour moi tiraient dans le même sens.

Je n'ai pas de temps... Presque. Seulement, la région n'est pas trop pénible à parcourir ; il n'y a pas de molasca... Oh ! je la connais la molasca, cette tourbe enlaidissant dont il est impossible de se débarrasser ! Songez que ma première vache malade, venue d'Egypte, le premier jour, vous ? y a-t-elle jusqu'à ses cornes. On m'a sauté en me tirant par une corde à quatre chevaux, comme on tirait jadis en place de grève les grands criminels. Seulement, les chevaux pour moi tiraient dans le même sens.

Je n'ai pas de temps... Presque. Seulement, la région n'est pas trop pénible à parcourir ; il n'y a pas de molasca... Oh ! je la connais la molasca, cette tourbe enlaidissant dont il est impossible de se débarrasser ! Songez que ma première vache malade, venue d'Egypte, le premier jour, vous ? y a-t-elle jusqu'à ses cornes. On m'a sauté en me tirant par une corde à quatre chevaux, comme on tirait jadis en place de grève les grands criminels. Seulement, les chevaux pour moi tiraient dans le même sens.

Je n'ai pas de temps... Presque. Seulement, la région n'est pas trop pénible à parcourir ; il n'y a pas de molasca... Oh ! je la connais la molasca, cette tourbe enlaidissant dont il est impossible de se débarrasser ! Songez que ma première vache malade, venue d'Egypte, le premier jour, vous ? y a-t-elle jusqu'à ses cornes. On m'a sauté en me tirant par une corde à quatre chevaux, comme on tirait jadis en place de grève les grands criminels. Seulement, les chevaux pour moi tiraient dans le même sens.

NIEVRE

Résultat des élections municipales de Nevers

Table with 2 columns: Candidate Name and Votes. Includes candidates like Barlan, Bondoux, Boulin, Duchesne, Garby, Grandjean, Millet, Trimat.

LISTE DE DEFENSE SOCIALE ET D'UNION REPUBLICAINE

Table with 2 columns: Candidate Name and Votes. Includes candidates like Dugnas, Aubert, De Thé, Guclin, Morel, Bellie, Cattin, Delorme, Rignault, Rouillet.

CHATEAU-CHINON

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES. Sont admis : Henri Aubé, Léon Bonnot, Georges Bouchoux, Marcel Bourgeois, Jean Dauphin, Robert Dechaux, Edmond Dufort, Edouard Goujon, André Guyot, Pierre Jacquot, Lucien Joutet, Jean Leguy, Robert Lousseau, Paul Phéon, Paul Turin, de l'école publique de garçons.

LA FOIRE AUX CHEVAUX AURA LIEU LE 6 OCTOBRE

La grande foire aux chevaux avec concours pour poulains et pouliches, organisée par le Syndicat Agricole d'élevage du canton, aura lieu à Moulins-Engilbert le mardi 6 octobre.

DEUX GRANDES COURSES CYCLISTES SE DISPUTERONT A L'OCCASION DU 14 JUILLET

Le comité des fêtes organisera pour le 14 juillet deux grandes courses de bicyclette. 1. Course de 100 kilomètres, Départ 8 heures du matin carrefour d'Avallon, itinéraire : Unna Maison-Dieu, route de Tannay jusqu'à Fleury-Cury, Montceau-le-Comte, Corbigny, Viry, Donnas, Lormes (arrivée sur la Place).

LA CHARTE-SUR-LOIRE

PROGRAMME DE LA FETE DU 14 JUILLET. Mardi 14 juillet : de 9 h. 30 à 11 heures du matin, concours de pêche local organisé par la société de pêche 'Ablette' avec le concours de la municipalité, 300 fr. de prix en espèces.

CASINO DE SAINT-HONORE-LES-BAINS

Sous la direction du professeur Guscherung, Maître à danser. Vendredi 10 juillet LES AMANTS DE LA LUNE (Pierrots, Pierrettes, Ariquets, Colombines).

MOULINS-ENGILBERT

LA FOIRE AUX CHEVAUX AURA LIEU LE 6 OCTOBRE. La grande foire aux chevaux avec concours pour poulains et pouliches, organisée par le Syndicat Agricole d'élevage du canton, aura lieu à Moulins-Engilbert le mardi 6 octobre.

# SAONE-&LOIRE

**Les fêtes gymniques d'Autun se dérouleront les 2 et 3 août sous la présidence de M. Paul Painlevé**

Le concours de gymnastique et les fêtes des 2 et 3 août qui s'annoncent comme devant être brillantes, seront encore rehaussés par la présence de M. Paul Painlevé, président du Conseil et les éminentes personnalités qui l'accompagneront.

Au reste, l'énumération des sociétés qui se produiront à ces fêtes, tournées et fêtes, permet d'envisager le plus beau et le plus sain des spectacles pour les nombreux visiteurs de la cité d'Autun qui comptera plus de 100.000 âmes au temps de la splendeur gallo-romaine.

Les sociétés inscrites pour les concours, sont :

- La Montcellienne, de Montceau-les-Mines ; l'Avenir, de Paray-le-Monial ; la Concordia, de Marcigny ; l'Espérance, de Gergy ; la Bourbonnaise, de Moulins ; les Éclairiers, de Chagny ; la Vaillante, de Gueugnon ; la Vigilante, de Marmagne ; l'Union Gymnique, du Creusot ; la Joyeuse, de Perreye ; les Forges, de l'Union Fraternelle, de La Madeleine ; l'Espérance, d'Étang ; l'Espérance, de Montceau ; l'Avenir, de Bury ; la Ravanche, d'Épinay ; l'Indépendante de Nolay ; l'Union Doléoise, de Dolé ; l'Avenir Bourguignon, de Santenay ; l'Espérance du Magny (Montceau) ; l'Indépendante, de Ciry-le-Noble ; Union et Patrie, de Chalon-sur-Saône ; Union Gymnique, de Dijon ; la Pontillienne, de Pontivy (Loir-et-Cher) ; l'Indépendante, de Montchanin ; l'Union Maçonnaise, de Mâcon ; les Enfants du Vivarais, d'Amonnay ; l'Avenir, de Nevers ; l'Espérance, du Creusot ; l'Indépendante, de Chalon ; l'Étoile, de Palinges ; l'Union Gymnique, de Villefranche-sur-Saône ; la Vaillante, de Sassenay ; l'Étoile, de Lux ; l'Union Dijonnaise, de Dijon ; les Touristes, de Tarare ; le Réveil, d'Olivet ; l'Avenir, de Lyon ; l'Association Amicale des Anciens Elèves des écoles laïques, de Roanne ; l'Espérance, de Mussy-sur-Seine ; la Société de Tir et de Gymnastique, de Thizy ; l'Arnaute, d'Arnay-le-Duc ; la Française, de Besançon ; l'Union Gymnique et Sportive Semuraise, de Semur ; le Réveil, d'Is-sur-Tille.

Les Sociétés Polonoises, la Section Fédérale des Baux-Vives de Genève, la Vaillante d'Ham-sur-Sambre (Belgique).

Six sociétés féminines prendront part à la fête de nuit au théâtre Romain.

Pourrait-on concevoir de plus beaux spectacles dans un plus beau site ?

Pendant 2 jours, la musique du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie prêterà son concours et l'Union musicale d'Autun, ainsi que les fanfares des mineurs d'Épinay et de Saint-Léonard feront entendre les plus beaux morceaux aussi bien aux défilés que pendant les fêtes gymniques.

**AUTUN**

**CYLANDRAGES, GOND'ONNAGES A EFFECTUER CETTE SEMAINE**

L'administration des ponts et chaussées exécute pendant la semaine du 6 au 11 juillet, les travaux ci-après :

- Cylandrages. — Subdivision d'Étang-sur-Arroux, lundi, mardi, mercredi, chemin de Grande Communication n° 73 et la Fontaine la Mère, Commune de Stizy ; jeudi, vendredi, samedi, chemin de Grande Communication n° 70 « Les Poissinets », commune d'Étang. — Toute la semaine, route nationale n° 79, entre 25,700 et 26,700, commune de Gilly-sur-Loire.
- Subdivision de Montceau-les-Mines. — Toute la semaine, route nationale n° 80, « aux Broches Tillais », commune de Mary.
- Subdivision de Montceau-les-Mines. — Toute la semaine, route nationale n° 73, entre 60 k. et 63,100, commune de Sully.

**Goudronnages.** — Subdivision d'Autun mardi, mercredi, jeudi, route nationale n° 73, entre Nargonne et la Folie, commune d'Autun.

Vendredi, samedi, dimanche, route nationale n° 73, à Pierrefitte, commune d'Autun.

Subdivision de Couches-les-Mines. — Toute la semaine, route nationale n° 78, entre 38,400 et 2,025, commune de Couches-les-Mines.

**Assistance aux vieillards.** — Le paiement de l'assistance pour le mois de juin aura lieu au bureau de l'hôpital sur la présentation de la carte d'identité aux dates ci-après.

Vendredi 10 courant, à partir de 8 h. 30, pour les primes d'allaitement et le secours de couches.

Le samedi 11, à partir de 9 heures pour l'assistance aux vieillards. Les personnes admises à l'assistance à la cession de mal sont priées de se présenter.

**Société mixte de tir. — Classement des tireurs en vue du concours général après la 4<sup>e</sup> séance de tir :**

1. René Prêtre (bourg) ; 2. Simon-Bigoard (valaine) ; 3. Louis Lagarde (varin) ; 4. Henry Garnier-Genevoix (Sarpeval) ; 5. René Brandoquin (Goussier) ; 6. Louis Lagarde (bourg) ; 7. Eugène Bigard (bourg) ; 8. Louis Gaillon (Bussy) ; 9. Georges Robillot (bourg) ; 10. René Boine, aux Roux ; 11. Goanzy Machin ; Bussy ; 12. Louis Regnaud (bourg) ; 13. Louis Pasquet (bourg) ; 14. Marcel Bigard (bourg) ; 15. Laire Bigard (valaine) ; 16. Marcel Franck (bourg) ; 17. René Gauthier (Goussier).

**ANOST**

Classement des tireurs en vue du concours général après la 4<sup>e</sup> séance de tir :

1. René Prêtre (bourg) ; 2. Simon-Bigoard (valaine) ; 3. Louis Lagarde (varin) ; 4. Henry Garnier-Genevoix (Sarpeval) ; 5. René Brandoquin (Goussier) ; 6. Louis Lagarde (bourg) ; 7. Eugène Bigard (bourg) ; 8. Louis Gaillon (Bussy) ; 9. Georges Robillot (bourg) ; 10. René Boine, aux Roux ; 11. Goanzy Machin ; Bussy ; 12. Louis Regnaud (bourg) ; 13. Louis Pasquet (bourg) ; 14. Marcel Bigard (bourg) ; 15. Laire Bigard (valaine) ; 16. Marcel Franck (bourg) ; 17. René Gauthier (Goussier).

meusant réactif. Il roula autour de lui des yeux éplorés, bon dit, tel un lagan et puis n'énormes que le temps de le maintenir afin qu'il ne se brisât pas contre les parois de la cabine.

« Voilà qui est concluant, dit Annot, si fait agir. »

Des marins libèrent de nouveau l'homme sur une table. Un aide lui fit respirer du chloroforme et le docteur pratiqua l'opération du trépan.

Quand le cerveau fut à nu, le chirurgien me montra un petit abcès à peine gros comme une épingle, placé sur une circonvolution médiane.

« Le mal est ici, dit-il. Je vais enlever cet abcès et ses adhérences. Il y a un mal de lésions autour mais j'ai vu les corps vivre avec une moitié de cerveau. Ces hommes n'en perdent que la dixième environ. »

Il opéra avec une dextérité admirable, se plaça le couvercle de la boîte crânienne, banda, asceptisa, mit le patient au lit et ne le quitta guère pendant neuf jours.

La suture se faisait normalement, Josef rouvrit les yeux, balbutia des mots.

Au bout d'un mois il marchait droit, le cerveau était demeuré intact, il mangeait, dormait et causait. Toute agitation avait disparu.

« C'est une éducation à faire, m'expliqua le praticien. Nous allons de nouveau enseigner cette cervelle. Cet homme a perdu entièrement la mémoire du passé. Nous avons une tâche superbe à tenter : transformer ce bandit en honnête homme, faire de ce traître un dévoué. »

Comment ?

« Il faut tout de suite l'enlever du milieu de ses indiscrétions pour aller le trouver. Voulez-vous me le confier ? Je vais parcourir l'Inde. Je l'instruirai en voyageant. »

J'acceptai volontiers. « Nous débarquâmes le ressuscité, nous appelâmes Yousoof. »

Le matin à huit heures de la main du Prince. Il la pressait sur ses lèvres, les yeux en larmes incapable de parler.

« Calme-toi, dit Fédor, je n'ai pas encore achevé. La Mage découverte chez son pupille des dispositions précieuses pour la marine. Ce déséquilibré adorait la mer et avait l'instinct des changements atmosphériques.

« Annot l'appelait parfois, en riant, sa « rose de Jéricho », parce qu'il était hydro-métrique, présentant les grains, les vents, les tempêtes.

« Il lui enseigna les mathématiques extrêmement vite. Les anciennes écoles cébrales, jadis impressionnées par les études antérieures, retrouvèrent sans doute leur activité première, étant soumises à un exercice spécial de coordination.

« Yousoof, en peu de temps, devint un parfait marin. C'est alors que lui confiai la direction d'un de mes navires.

« Monseigneur, balbutia Yousoof, vous me demandez au début de cet entretien, si je voulais quitter mon bien-être. Oh ! non, jamais ! Je lui appartiens pour tous jours, corps et âme.

« La fame est à Dieu. Continue à m'entretenir sur le chemin du salut. Tout ce que je viens de dire à tout révéillé en toi une vague réminiscence ?.. »

« Aucun. »

« Cependant, tu ne doutes pas... »

« Moi ! douter de votre parole ?... »

« Je veux, malgré cela, te donner une preuve. Ton visage n'a pas changé, tu as à peine vieilli, chose étrange. Quand nous serons à Kronitz, tu te rendras à la bibliothèque de la ville, tu y feras lavis la collection des journaux de mars 1900, tu y liras le procès de Josef Astor. Dans les journaux illustrés, tu verras ton portrait... et tu compareras... »

« Un mot, encore, Monseigneur. Et ma famille ?.. M'en reste-t-il ? »

« Ton père mourut de chagrin pendant la guerre. Tu avais une sœur fiancée à un officier de la marine impériale. Le mariage fut rompu et la pauvre fille se réfugia, je crois, dans un couvent.

« Mon Dieu ! Où ?.. Vi-elle encore ? »

# L'aménagement du théâtre romain d'Autun a été perfectionné au début de cette année

A la veille d'une des plus brillantes organisations du Théâtre romain d'Autun, il est utile de rappeler les travaux importants qui ont été faits au début de 1925 pour améliorer les emplacements réservés aux spectateurs et donner à toutes les places un confort qui ne manquera pas d'être apprécié du public.

Le prosénium, qui constitue la partie du théâtre réservée aux loges, a été nivelé, abaissé et avancé plus près de la scène, en redonnant au théâtre des dimensions plus conformes à celles du monument romain. Cet emplacement offre, depuis cette amélioration, les places les plus confortables et les plus agréables tant pour le coup d'oeil d'ensemble qu'elles réservent à leurs occupants que pour l'acoustique qui produit à cet endroit le meilleur effet.

Le nombre des chaises et des fauteuils a été augmenté.

L'ensemble des gradins qui s'étalent en éventail avec une égale inclinaison donne au théâtre une ligne plus régulière.

Toutes ces améliorations du Théâtre Romain, dont le but est de rendre plus agréables au public les places qui lui sont réservées, seront des causes nouvelles de ses brillants succès.

Nous rappelons ci-dessous le train spécial et les services spéciaux d'auto-cars et d'autobus organisés dans la région à l'occasion de la représentation de l'« Arlesienne » samedi prochain 11 juillet à 20 h. 30 : Couches-les-Mines : s'adresser à M. Laré.

Château-Chinon : train spécial organisé par les chemins de fer de Saône-et-Loire pour assurer le retour d'Autun à Château-Chinon après la représentation. Départ, Autun : minuit, Arrivée, Château-Chinon : 2 heures.

S'adresser à M. Roblin, qui assure la correspondance avec les localités comprises entre Château-Chinon et Montsanche et entre Château-Chinon et Moulins-Engilbert.

Et à M. Jacob, qui assure la correspondance avec les localités comprises entre Château-Chinon, Chassy, Montrouillon et Corbigny.

Prix du transport aller et retour Château-Chinon-Autun : de 12 à 20 francs suivant le nombre des voyageurs.

Clamecy-Autun : chemin de 2 jours organisé par M. Léon Pichon, à Clamecy avec retour le dimanche 12 juillet par Lucenay-Moux-Les Settons-Montsauche-Lormas.

Prix du transport aller et retour : 37 fr. 50.

**BOURBON-LANCY**

**LE PROGRAMME DE LA FETE DU 14 JUILLET**

Dans sa dernière séance, le comité des fêtes a élaboré, comme suit, le programme des réjouissances qui auront lieu à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet :

La veille à 20 h. 30, retraite par les clairons et tambours des pompiers salves, bombes.

Le jour du 14 juillet, à 5 heures au matin, ouverture de la fête, salves, bombes, réveil par les tambours et clairons des pompiers.

A 9 h. 30, course de bicyclettes régionale, réservée aux jeunes gens des cantons de Bourbon-Lancy et de Chevagnes ; se faire inscrire dès maintenant au secrétariat de la mairie ; prix : 1<sup>er</sup> 60 fr., 2<sup>e</sup> 35 fr., 3<sup>e</sup> 25 fr., 5 à 15 fr. indemnité ; départ, pont de Pierre-Blanche, La Carrière, les Alouettes, Saint-Denis, avenue de la République, avenue Ferdinand-Sarrien, Saint-Denis, Champblanc, Maronniers, arrivée rue d'Autun en face l'Hôtel de la Poste ; à 1<sup>re</sup> prime offert par l'État, l'État, l'État.

A 9 h. 30, course à pied ; 1<sup>er</sup> prix, 25 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 20 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 10 fr. ; itinéraire, départ de la Poste, avenue Ferdinand-Sarrien, Saint-Nazaire, Saint-Mayeul, La Prairie, les Prébendes, rue de Mâcon, rue Sainte-Marie, rue Saint-Philippe, arrivée en face la boulangerie Allier.

A 11 heures, Hôtel de la Poste, banquet d'union démocratique et patriotique (un pressing appliqué à tous les républicains pour qu'ils veillent bien assister à ce banquet).

De 17 h. 30 à 19 heures, place de l'Hôtel-de-Ville et place de la République, concerts par la Philharmonique et la Lyre Bourbonnaise.

A 21 heures, grande retraite aux flambeaux par la Philharmonique, la Lyre Bourbonnaise, les sapeurs-pompiers, l'Association Sportive Bourbonnaise ; crants patriotiques par les enfants des écoles, linéaire : place de l'Hôtel-de-Ville, rue Saint-Jean, avenue de la République, Saint-Léger, retour par le pont de Pierre Blanche, Saint-Nazaire, rue Robert, avenue Ferdinand-Sarrien et rue d'Autun.

Aussitôt après la retraite, au champ de foire, grand bal populaire à l'Hôtel de la Poste.

**ANGLOURE-SOUS-DUN**

Trouvaille. — M. Jacques Labrosse a trouvé dans un bois situé au Magnin, entre le chemin d'Anglure et la route de Chauvaillies, une certaine somme qu'il s'est empressé de déposer à la mairie ou la personne qui la perdue peut la réclamer.

Il tombe et se blesse. — M. Faigre, propriétaire au hameau de La Valette, venait de décharger un char de foin. Son domestique, le jeune Chatelet, 15 ans, descendant du foin par une échelle fixée au milieu de la grange. Il perdit l'équilibre et vint s'abîmer sur les rideaux du char resté dans la grange.

« Cela, je l'ignore. Mais tu feras aussi bien de ne pas t'attacher à retrouver la somme. »

« Pourquoi ? »

« Tu serais pas peut-être pour un imposteur et, dans le cas contraire, reconnu — ce qui te désolera de nouveaux ennemis avec la justice impériale. Qui sait même si on ne le rattraperait pas à Kourk. »

« C'est vrai. »

« Non, tu es un « autre » : tu as accompli une évolution terrestre. Il serait nuisible pour toi de trop penser. Rejette de tes songeries cette histoire lamentable, accroche-toi à ton métier ; tu pourras peut-être encore cueillir un peu de bonheur. »

« Du bonheur ? »

« Tu as paru aimer cette femme que tu as sauvée presque malgré moi des flammes de l'« Aleyon ». Ses deux existences peuvent se mêler pour l'avenir. »

« L'avenir... répéta encore le marin. »

« Remonte sur le pont. Une véritable tempête nous secoue, il va falloir carguer les voiles, ne plus marcher qu'avec la machine. Je crains de ne pouvoir entrer dans le port. Vais donc à la manœuvre... Comme je veux arriver cette nuit, dis qu'on ne craigne pas d'échouer le yacht sur la côte ; on se sauvera toujours avec les embarcations. Je ne tiens qu'à la vie de l'équipage, si le navire est perdu, peu m'importe. »

« Cependant, un si beau bateau !... »

« On en construira un autre. Si rien n'sussait, à quoi donc s'occuperaient les ouvriers. Quelle besogne mettrait dans leur poche le salaire de vie ? Cux qui ont l'or doivent le semer pour qu'ils produisent, non en aumônes, mais en travail... Va... »

Malgré la rafale, d'une violence extrême, le Prince Fédor n'avait pas jugé à propos de passer la nuit à Kronitz.

Il voulait être à Paris dans un mois, ainsi qu'il avait promis à Marieka et pour cela, il n'avait pas de temps à perdre. Il lui fallait auparavant se rendre en Auvergne, à Tourneville, où l'appelait souvent un attirail étrange et mystérieux ;

Un adorable figure de femme ; la châtelaine dont avait parlé Hanna Pawlow peu avant que le yacht l'« Aleyon » s'abîmât dans les flots.

Créature délicate, d'un charme immatérielle et troublant...

« En attendant ce cher voyage, le prince Fédor devait aller encore à Arctov pour une importante réunion de la secte de l'Etoile-Noire.

« Là, malgré la police, malgré la surveillance impériale, malgré l'énergie d'Alexis III battait le cœur de la redoutable association... »

Par une bravade digne de son courage, le grand maître de la secte avait décidé de transporter dans la capitale de l'empire de l'est le siège des réunions triennales. Et ce n'était pas chose aisée que d'assembler clandestinement en une ville admirablement organisée, une foule de gens de tous les pays.

Fédor choisissait l'époque des foires, parce que les marchands arrivaient des quatre coins de l'empire, avec leurs marchandises, et il n'avait rien trouvé de mieux, pour donner le change, que de faire monter un immense cirque, un peu hors de la ville, dans une plaine isolée.

Les engagements des acrobates fameux, leur présence dans la capitale, une quantité de représentations, puis en un jour de relâche, troupe naturelle par les inspecteurs des foires, il tenait là ses assises plénières, clandestines et nocturnes.

« Ces assises chaque groupe recevait le mot d'ordre général, changé tous les trois ans, additionné d'un autre de passe pour les groupes coloniaux et cantonnais. Ces mots permettaient aux compagnons de se retrouver et de correspondre, même par dépêches. »

Le système des « parties » étant fidèlement établi, on ne pouvait signer de véritable traité à jouer quelconque, préalablement désigné, et qui servait de billet d'entrée aux salons.

« A peine arrivé à Kronitz, Fédor Romalewsky avait voulu se rendre à Narwald, le

cher domaine, aujourd'hui lieu de charité et de repos éternel, où dormaient les reliques des parents martyrs.

« Sur la route, balayée de toutes les feuilles mortes arrachées aux arbres, le frère de Boris songeait aux choses graves qui hantaient sa vie : regrets, vengeance, haine, améliorations, progrès... »

« Il n'avait pu aller à Narwald en automobile à cause de la nuit, du temps affreux et du mauvais état des chemins, ravins par l'orage. Il s'était contenté de monter un des meilleurs chevaux de selle de son écurie de Kronitz. »

« Se rendant à Narwald, il voulait être seul. Yousoof, bien qu'il eût vivement insisté, n'avait pu obtenir l'autorisation de suivre son maître, pas plus que le fidèle valet de chambre de celui-ci. »

« Un simple groom l'accompagnait, à peine visible à quelques pas au milieu d'une obscurité humide. Le groom gémissait, les yeux piqués par la bise, presque incapable de se tenir à cheval. »

« Retourne en ville, lui dit Fédor, voyant la lutte que le malheureux garçon soutenait contre les éléments. Je n'ai besoin de personne. »

« Le serviteur ne se fit pas répéter l'ordre. Alors, libéré de toute contrainte, le Prince entra dans le vestibule de la porte de sa bête et partit à fond de train. »

« Il avait besoin d'un violent exercice ; ses nerfs avaient peine à conserver leur équilibre en ce pays de souvenirs tourmentés. Car cette route, jadis, avait été suivie par la troupe émanant du Prince ligoté après le meurtre de sa famille... »

« Derrière lui se profilait la masse énorme, sombre, à peine trouée de lumière, de l'ancienne capitale libre des Kourantiens, maintenant asservie à l'absolutisme impérial. »

« Devant lui, la forêt de Narwald, au milieu de laquelle s'élevaient les ruines du château carbonisé, son berceau détruit ; et, dans un haut massif de cette forêt, le mausolée recouvrant les cendres des martyrs de la guerre. »

« A une côte abrupte, Fédor fut obligé de

laisser souffler sa bête. Un peu d'accalmie se faisait dans l'atmosphère ; une chaleur humide et lourde planait... »

« Laine des Romalewsky enveloppa son chevet pour donner à son front brûlant le peu d'air. Il se sentait affreusement étonnant vers son nid d'enfer, où il serait seul à souffrir de ses tortures... ou il se trouverait que des tombes pour appuyer ses cœurs. »

« Il avançait. »

« Il prit dans sa poche une petite lampe électrique, reconnut dans le jet lumineux la barrière entourant l'enceinte funèbre. Il suivit cette barrière haute, hérissée de piques et arriva devant la grille close. »

« Fédor prit la clef cachée dans une souche creuse, ouvrit, entra et referma. »

« Il était au champ des morts. »

« Fédor s'écroula sur ces dalles ; il était épuisé de forces. »

« En son âme mourante, il n'y avait plus d'énergie. Il tombait sous le fardeau de sa douleur immense... »

« D'abord il haleta, le visage en pleurs ; puis les sanglots cessèrent. Il demeura à genoux, courbé au sol, le front dans ses mains. »

« Son rêve solitaire se prolongeait, sans que la force reparût. Il s'obstina à attendre, à vouloir un avis d'outre-tombe... un avis qui ne venait pas... »

« L'aurore le surprit et son attitude lasse glacée du matin bruyant. Les hautes murailles angoissées de son cheval lui venaient à l'œil, et soudain, un bruit de pas sur les feuilles le fit tressaillir. »

« Il eut honte de son attitude affaissée, de ses yeux en larmes. Il se leva. »

« La clef, de nouveau, grinçait dans la serrure de la grille. »

« Un homme entra. »

« C'est toi, Kalir ? »

« C'est moi, Monseigneur. J'ai entendu votre cheval et j'ai deviné... Je savais que vous alliez venir... on m'a câblé des lettres d'ériger les deux croix de pierre. »

(A suivre).

# LES CONCERTS DE T.S.F.

**• RADIO-PARIS •**

Programme d'aujourd'hui lundi :

A 12 h. 30, radio-concert Lucien Para : 1<sup>er</sup> Triana, pasoble (Dan Carlos) ; 2<sup>e</sup> Lune de miel, valse (Waldeufel) ; 3<sup>e</sup> Canzonetta, solo de violon (Tchaikowsky) ; 4<sup>e</sup> Les vieilles de chez nous (Cl. Loyvèze-Charnelles) ; 5<sup>e</sup> Babil charmant (C. Moreau) ; 6<sup>e</sup> Marziska, solo de violoncelle (Narc Markus) ; 7<sup>e</sup> Gavotte poudrée (G. Deloy) ; 8<sup>e</sup> L'Académie, rapssodie (Schoeck) ; 9<sup>e</sup> Ariette, mélodie (P. Vidal-Mouton) ; 10<sup>e</sup> Sérénade, solo de violon (d'Ambrosio) ; 11<sup>e</sup> Jacqueline, foxtrot (T. Wallham-Smol) ; 12<sup>e</sup> Sérénade valse (Sambatti) ; 13<sup>e</sup> Chant du soir, solo de violoncelle (Massolli) ; 14<sup>e</sup> Le chanton des abeilles (Fillippucci) ; 15<sup>e</sup> Le petit Faust, fantasia (Hervé-Tavan).

A 20 h. 15, radio-communique médical : le Lundi de l'Œuvre ; conférence sur l'hygiène de la maison et du foyer, par l'Œuvre Générale de l'Enfance ; causerie par M. Robert Pardon, président de la fédération mutualiste du travail, sur « Les assurances sociales » ; 18<sup>e</sup> Sérénade valse (Sambatti) ; 19<sup>e</sup> Chant du soir, solo de violoncelle (Massolli) ; 20<sup>e</sup> Le petit Faust, fantasia (Hervé-Tavan).

On se réunira à la gare à 10 h. 15.

De la part de : M. et Mme Emile Boucher, ses père et mère ; Mme veuve Chauvroux, sa grand-mère ; de ses oncles, tantes, cousins, cousines, et de toute la famille.

♦♦♦

Vous êtes priés d'assister au Convoi, Service et Enterrement de :

**Monsieur Pierre RAGOUNEAU**

décédé en son domicile, à Prémy, le 3 juillet 1925, en sa 67<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le lundi 6 juillet, à 10 heures, en l'église de Prémy.

On se réunira à la Maison mortuaire à 9 h. 45.

De la part de : M. et Mme Bouché, ses enfants ; M. et Mme Dulieu, M. et Mme Martin, Mlle Thérèse Bouché, ses petits-enfants et M. Paul Dulieu, son arrière-petit-fils.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part le présent avis en tenant lieu.

**Monsieur Emile ALPHONSE**

décédé chez ses parents, à Nevers, rue de Nièvre, n° 24, le samedi 4 juillet 1925, dans sa 69<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le lundi 6 courant, à 10 h. 45, en l'église Saint-Nicolas sa paroisse.

On se réunira à la Maison mortuaire, à 13 h. 30.

De la part de : M. et Mme René Alphonse, Mlle Angèle Alphonse, ses enfants ; Mlle Germaine et M. Pierre Alphonse, ses petits-enfants ; Mlle Louise Alphonse, sa sœur, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part le présent avis en tenant lieu.

**Monsieur Joseph BOSSU**

Avocat

décédé en son domicile, à Clamecy, dans sa 62<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 8 juillet courant, à 10 heures du matin, heure légale, en l'église Saint-Martin de Clamecy, sa paroisse.

De la part de : Mme Bossu, née Régnaud, sa veuve ; M. et Mme Louis Monnot, M. et Mme Lucien Pouard et leur fille, M. et Mme Antonin Régnaud, ses cousins-germains, et de toute la famille.

Les personnes qui, par suite d'erreur ou d'omission, n'auraient pas reçu de lettres d'invitation, sont priées de bien vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu.

**Monsieur Pierre JULIEN**

décédé subitement, en son domicile, à la Croix, Saint-Germain-Chassenay, le 4 juillet, dans sa 67<sup>e</sup> année.

Ses obsèques auront lieu le mardi 7 juillet, à 3 heures de l'après-midi, heure légale, en l'église de Champvert.

De la part de : Mme Julien, sa veuve ; M. et Mme Jean Julien et leur fils, M. Charles Julien, M. et Mme Lucien Rezor et leur fils, M. Marie Julien, M. et Mme Louis Châtillon et leur fils, M. et Mme Joseph Julien, M. Abel Julien, M. Ulysse Julien, M. Marcel Julien, ses fils, filles, gendres, belles-filles, petits-fils, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

**Services et Messes**

Un service anniversaire sera célébré le jeudi 6 juillet, à 9 heures du matin, en l'église de Chiddes, pour le repos de l'âme de :

**Monsieur Gabriel VILLARD**

De la part de : Mme Villard et de toute la famille.

♦♦♦

Un service aura lieu à l'église de Saint-François, le lundi 13 courant, à 10 heures, pour le repos de l'âme de :

**Mme veuve Edouard EMBART de la TOUR**

♦♦♦

Un service de quarantaine sera célébré le mercredi 8 juillet, à 9 heures, en l'église Saint-Etienne de Nevers, pour le repos de l'âme de :

**Monsieur Léon-Louis BOUTOT**

De la part de : Mme Boutot, sa veuve et ses deux filles, et de toute la famille.

**Avis mortuaires**

On nous annonce le décès, survenu à Roche-fort-sur-Mer, à l'âge de 26 ans, de :

**Monsieur Henri BOUCHER**

Commissaire de la marine militaire

Docteur en droit

Diplômé de l'École des Sciences politiques

Fils de M. Emile Boucher, sous-directeur au ministère de la marine, commandeur de la Légion d'honneur, et petit-fils de M. Chauvroux, ancien agriculteur-éleveur à Dumplun.

# AVIS MORTUAIRES

**ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T.**

A 20 h. 30, chronique scientifique « Revue des périodiques », par M. Quast, secrétaire général du Radio-Club de France ; à 21 heures, radio-concert donné avec le concours de M. Pons Arles, professeur au Conservatoire de Musique de Lyon. Programme : 1<sup>er</sup> Concerto de la lune (Grieg) ; 2<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 3<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 4<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 5<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 6<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 7<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 8<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 9<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 10<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 11<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 12<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 13<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 14<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 15<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 16<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 17<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 18<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 19<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 20<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 21<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 22<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 23<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 24<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 25<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 26<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 27<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 28<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 29<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 30<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 31<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 32<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 33<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 34<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 35<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 36<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 37<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 38<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 39<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 40<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 41<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 42<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 43<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 44<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 45<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 46<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 47<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 48<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 49<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 50<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 51<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 52<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 53<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 54<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 55<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 56<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 57<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 58<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 59<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 60<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 61<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 62<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 63<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 64<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 65<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 66<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 67<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 68<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 69<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 70<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 71<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 72<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 73<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 74<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 75<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 76<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 77<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 78<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 79<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 80<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 81<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 82<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 83<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 84<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 85<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 86<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 87<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 88<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 89<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 90<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 91<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 92<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 93<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 94<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 95<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 96<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 97<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 98<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 99<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier) ; 100<sup>e</sup> L'Amour et la folie (Lautmaier).

**Lecteurs** vous trouverez dans toutes les bonnes pharmacies (Paris : Pharmacie Normale, 19, rue Drouot ; Pharmacie Vée, 45, faubourg Saint-Denis, etc.), le flacon de la Poudre de l'Hôpital, soit en poudre, soit en comprimés ; même composition et même prix (8.75) ; vous êtes sûr de trouver cette spécialité si connue à Paris, dans toutes les Pharmacies de la Nièvre, dont les noms suivent, ce qui prouve combien la Poudre de l'Hôpital est répandue dans notre région, ou si vous êtes éloigné d'une pharmacie, écrivez au D<sup>r</sup> du Laboratoire de La Poudre de l'Hôpital, 53 Les Aix-d'Angillon (Cher), qui vous enverra un flacon franco contre 9 fr. 50 en mandat-poste.

Nevers, Phie. Bernamont, Reullion, Fournier ; Cosne, Phie. Beguin, Paillard, Cocos ; Clamecy, Phie. Pilgrain ; La Machine, Phie. Morice ; Decize, Phie. Carré ; Pouilly, Phie. Crocq ; Varennes, Phie. Suisse ; Guérisny, Phie. Boiron ; Saint-Saulge, Phie. Pillon ; Saint-Benin-d'Azy, Phie. Girard ; Luçonay-les-Aix, Phie. Fouache ; La Charité, Phie. Lechevin, Phie. Dumont ; Saint-Pierre-le-Moûtier, Phie. Suisse.

# Guérison des Maladies de l'Estomac et de l'Intestin

## Par LA POUDRE DE L'HOPITAL

On est enfin arrivé à trouver une spécialité

### La Poudre de l'Hôpital

qui donne des résultats surprenants dans les dyspepsies, atrophies gastriques, dilatations, gastralgies, vomissements et tous les maux d'estomac. Cette spécialité, véritable découverte scientifique, régularise l'intestin, en aidant l'action de la nature, donc elle guérit la constipation et l'entérite ; elle chasse la bile et donne une active circulation du sang, supprimant ainsi les migraines, insomnies, vertiges, et tous les accidents du retour d'âge, dus à une mauvaise circulation du sang.

Essayez de prendre cette spécialité si connue à Paris, prescrite par des médecins spécialistes, et vous serez étonnés des résultats, car LA POUDRE DE L'HOPITAL est une spécialité véritablement scientifique, qu'il était utile de signaler à nos lecteurs.



### LE CONSEIL DE PRUD'HOMMES ET L'AGRICULTURE

(De notre correspondant particulier au Sénat)

Au nom de la commission de l'agriculture, chargée d'examiner la proposition de loi, adoptée par la Chambre des Députés ayant pour objet d'étendre à l'agriculture les dispositions de la loi du 27 mars 1907 concernant les Conseils de prud'hommes de l'industrie et du commerce, la commission a l'honneur de déposer dans votre sein le projet de loi que vous avez le plaisir de lire.

Il y a rien, dans les litiges du travail agricole qui nécessite, pour les apprécier, des juges experts. Les juridictions d'exception ne se justifient que par la difficulté des obligations caractéristiques proprement techniques : les différends des ouvriers ruraux ne sont pas de cette sorte. Le juge de droit commun, dans les justices de paix, accomplit déjà d'une manière avérée ce facile de conciliation et de jugement. Avec lui, les litiges politiques et sociaux qui naissent des élections ne sont pas à craindre. N'étant pas juge élu par une catégorie professionnelle, il n'a pas l'inclination de défendre dans le prétoire une classe particulière de justiciables. Les organisations corporatives qui représentent des intérêts particuliers ne peuvent lui donner des suggestions impératives. Enfin, pourquoi troubler la tranquillité des campagnes par une réforme à champ d'action si limité ? Les Conseils de prud'hommes des tribunaux agricoles que demandent les congrès et les grandes associations d'agriculteurs, ils ne connaissent que les différends très simples du contrat de travail et ignorent les litiges graves, obscurs et complexes des propriétés, des métayers et des fermiers.

Ce rapporteur reconnaît la valeur de ces arguments cependant il conclut au vote du projet. Votre commission, dit-il, est pas opposée à l'extension de la compétence des juges de paix pour tous les litiges à caractère agricole qui s'évaluent du travail du sol. Mais, elle a le désir de ne pas priver les travailleurs ruraux d'une justice expéditive, économique et arbitrale, sur-

tout au moins, en matière de litiges de services. Les Conseils de prud'hommes réalisés ou voués, cette juridiction est exceptionnellement expéditive, conciliante et sans frais. Elle est familiale sans intermédiaires. Elle appartient même à la grande famille judiciaire : le juge de paix est juge départiteur des conseillers, les tribunaux civils connaissent de l'appel des différends importants ; et de cette manière, l'unité de juridiction qui est à la base de notre organisation judiciaire est respectée.

### FETES DU 14 JUILLET 1925

1<sup>er</sup> Les 11 et 12 juillet.

Entre Paris-Austerlitz (dép. 8 h. 27) et Bordeaux-Saint-Jean (arr. 17 h. 18).

2<sup>o</sup> Le 11 juillet.

a) Entre Paris-Austerlitz (dép. 14 h. 38) et Saint-Nazaire (arr. 22 h. 36)

b) Entre Paris-Austerlitz (dép. 19 h. 00) et Toulouse par Montauban (arr. 7 h. 51) avec rames directes pour Cerdagne (arr. 6 h. 11).

c) Entre Paris-Quai d'Orsay (dép. 20 h. 20) et Quimper (arr. 7 h. 21) avec rame directe pour le Croisic (arr. 6 h. 45).

d) Entre Paris-Quai d'Orsay (dép. 21 h. 30) et Bordeaux-Saint-Jean (arr. 6 h. 50).

Voitures à bogies et intercirculation de toutes classes.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches placardées dans les gares.

### VERMOUTH TURIN

Le seul VERMOUTH devant être servi sous le nom de TURIN

Dem. bons Agents de la partie. Ec. av. références. Etablissements TURIN, Limoges

**JEUNE FILLE** ou FEMME voulant le lissage de services. L'Éprouve, pour ferme environs Nevers. S'adresser Mme LAPOSTOLLE, à l'Éprouve, par Nevers. 26.644

**GLNS DE MAISON** On demande VALET DE CHAMBRE, connaissant service de table, bonnes références. S'adr. à M. le Comte de LASTIG, villa des Brosses, Bellevue-sur-Allier, près Vichy. 26.569

**CUISINIÈRE**, munie sérieuses références, pour Nevers. S'adr. à Mme André MOREY, à Beaune (Côte-d'Or). 26.603

**Divers** On demande FAMILLE à la campagne, environs Nevers, pouvant recevoir deux petits garçons pour les vacances. 26.633

**INSTITUTRICE** demande emploi vacances près enfants. Excellentes références. Bureau du journal. 26.622

On demande à acheter BOUTEILLES DE CHAMPAGNE VIDE à 0 fr. 40 la bouteille. Faire offre 7, rue Creuse, Nevers. 26.656

**Maison DORMONT** 13, rue J. Jaurès, Nevers Constructeur-Mécanicien Locations machines locomobiles de 9 à 30 CH. V. pour moulins et batages. Matériel de scieries à louer ou à vendre. Poulies, transmissions, papiers, courroies.

**RENSEIGNEMENTS** et DEVIS GRATUITS pour CANALISATIONS économiques en fer, fournies avec raccords, se visitant sans difficulté, réservoirs, clôtures en grillages, ronce-grilles tous genres, piquet à 3.15, toitures en tôle ondulée, châssis, gouttières préparées, éviers, lavabos.

Matériel économique, 41, rue de la Hoquette, à Paris. 26.615

**On demande à acheter BOUTEILLES DE CHAMPAGNE VIDE à 0 fr. 40 la bouteille.**

**Maison DORMONT** 13, rue J. Jaurès, Nevers Constructeur-Mécanicien Locations machines locomobiles de 9 à 30 CH. V. pour moulins et batages. Matériel de scieries à louer ou à vendre. Poulies, transmissions, papiers, courroies.

**RENSEIGNEMENTS** et DEVIS GRATUITS pour CANALISATIONS économiques en fer, fournies avec raccords, se visitant sans difficulté, réservoirs, clôtures en grillages, ronce-grilles tous genres, piquet à 3.15, toitures en tôle ondulée, châssis, gouttières préparées, éviers, lavabos.

**Matériel économique**, 41, rue de la Hoquette, à Paris. 26.615



- Si vous ne vous décidez pas à lui acheter des Dents, préparez-vous à lui acheter d'autres dents.

Le DENTOL (eau, pâte, poudre, savon) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il raffermi les gencives. En peu de jours, il donne aux dents un blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante. Le DENTOL se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

**GADEAU** pour recevoir franco par poste un délicieux coffret contenant un petit flacon de DENTOL, un tube de PÂTE DENTOL, une boîte de POUDRE DENTOL et une boîte de SAVON DENTIFICE DENTOL, il suffit d'envoyer à la Maison Frère, 19, rue Jacob, Paris un franc en timbres-poste en se recommandant de « PARIS-CENTRE ».

### Officiers Ministériels

**Etude de M<sup>rs</sup> GALLICHER-LAVANNE** notaire à Nevers, 5, rue Gambetta

Suivant actes reçus par M<sup>rs</sup> Gallicher-Lavanne, notaire à Nevers, le 16 juin 1925, enregistrés à Nevers (A. C.), le 22 juin 1925, folios 17 et 19 n<sup>os</sup> 120 et 122, Madame Edmée Philippine JOUVET, demeurant à Nevers, rue Ferdinand-Gambon n<sup>o</sup> 5, veuve de M. Jean-Louis Hébral, ayant agi tant en son nom personnel qu'au nom et comme tutrice naturelle et légale de Mlle Marguerite-Marie Jacqueline HÉBRAL, sa fille mineure et spécialement autorisée à cet effet par délibération du conseil de famille de cette mineure du 29 mai 1925, homologuée par jugement du tribunal civil de Nevers, du 3 juin 1925, a vendu à M. Marc-François SANNAJUST et Mme Berthe ASPORD, son époux (ensemble), demeurant à Nevers, rue Ferdinand-Gambon n<sup>o</sup> 5, comprenant le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, le matériel et l'outillage servant à l'exploitation du dit fonds, les marchandises, le droit au bail des lieux où ce fonds est exploité.

La prise de possession a eu lieu le premier juin mil neuf cent vingt-cinq.

Les oppositions à faire s'il y a lieu sur le prix de la vente devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la présente insertion, renvoyant celle-ci paru au journal « Paris-Centre » du mercredi 24 juin 1925, elles seront reçues à Nevers, en l'étude de M<sup>rs</sup> Gallicher-Lavanne, notaire, où domicile est élu à cet effet.

Pour seconde insertion :  
M. SANNAJUST, B. ASPORD. 26.627

### Agents d'Affaires

**PUBLICATION** faite en exécution des articles 15 et 19 de la loi du 3 mai 1841.

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à Méditerranée, suivant actes passés devant M<sup>rs</sup> Gallicher-Lavanne, notaire à Nevers, le 6 mai 1925, a acquis :  
1<sup>o</sup> De la Société Isidore Bernard et Cie, dont le siège social est à Paris, rue d'Isly, n<sup>o</sup> 12, la parcelle de terrain située sur le territoire de la commune de Varennes-les-Nevers, portant le n<sup>o</sup> 17 d'aplân du chemin de fer, et le n<sup>o</sup> 269 p. de la section J. du plan cadastral, lieu dit l'Échenot, en nature de terre, d'une surface de 5 ares 66 centiares, inscrite au rôle sous le nom de Savigny Antoine, moyennant le prix principal de 1.120 francs.

2<sup>o</sup> De la dite parcelle déclarée cessible pour cause d'utilité publique, par arrêté de M. le préfet de la Nièvre, pris en vertu de l'article 11 de la loi du 3 mai 1841, le 10 mars 1923, nécessaire à l'établissement d'un atelier de réparations de wagons, et autres travaux, à la gare de Nevers.

3<sup>o</sup> De la Société précitée, par voie d'échange et sans soulte, la parcelle de terrain située sur la même commune, portant le n<sup>o</sup> 17 du plan du chemin de fer, et le n<sup>o</sup> 269 p. de la section J. du plan cadastral, lieu dit l'Échenot, en nature de terre, d'une surface de 67 centiares, inscrite au rôle sous le nom de Savigny Antoine.

La dite parcelle déclarée cessible pour cause d'utilité publique, par arrêté de M. le préfet de la Nièvre, le 13 juillet 1924, nécessaire aux besoins du chemin de fer.

Les personnes ayant des privilèges ou des hypothèques conventionnelles, judiciaires, sur les propriétés dont il s'agit, et celles qui auraient exercé des actions réelles, relativement à ces mêmes propriétés, sont mises en demeure de faire valoir leurs droits, dans les délais prescrits par la loi du 3 mai 1841.

La Compagnie fait élection de domicile, à Nevers, dans les bureaux de M. de Mollins, ingénieur en chef du service de la voie. 26.539

**CHATEAU** non meublé à louer dans le Cher, à 3 kil. gare P. O., parc de 3 h. très beaux, mobilier, potager, communs et dépendances. On y ajouterait au gré du preneur. 26.592

### Réparations d'Automobiles

et de MOTEURS DE TOUTES MARQUES et tous systèmes. Soudure AUTOGÈNE Travail soigné - Exécution rapide.

**J. LANGERON** mécanicien spécialiste  
2, rue de Parigny, NEVERS

### L'OPTIQUE est une science

**MYOPES ou PRESBYTES**

en vous adressant à un Spécialiste, vous aurez toujours satisfaction.

**AUX LUNETIERS**

**G. DEPALE & P. MUS** OPTICIENS  
27, Rue d'Allier, HOULING

### TUBERCULEUX

Judique gratuitement le remède qui m'a guéri de cette terrible maladie. Très sérieuses références. **BOULIRON**, 40, Rue Albert I<sup>er</sup>, MARSEILLE

### Maux de Jambes

Maladies de la Peau

soulagement immédiat et guérison rapide sans cesser le travail, par l'

## Eau Précieuse

**DEPENSIER** RADICALE POUR LES Ulcères Variqueux Plaies des Jambes Varices - Hémorroïdes - Eczémas - Dartres, etc.

Demandez les Brochures envoyées gratis et franco. Envoi franco d'un flacon Eau Précieuse contre mandat de 7 fr. adressé à M. J. BÉNAUD, docteur en pharmacie, ex-interne des Hôpitaux de Paris, 2, Rue Gaudry, Paris.

EN VENTE DANS TOUTES PHARMACIES.

**5 C.V. CITROËN 10 C.V.**

Les plus économiques - Meilleur marché

**Démonstration GRAND Garage de la Nièvre**  
5, rue Félix-Faure, NEVERS

**L'HEURE EST VENUE DE FAIRE SON CHOIX D'UN PIANO**

### GAVEAU

PARRI LES NOMBREUX MODÈLES

**Personnel** On demande **BON CHARRON**, pour carrosserie. De BESSE et ASSIGNY, rue Félix-Faure, Nevers. 26.506

**FEMME DE CHAMBRE**, jeune, sérieuse, sachant coudre, place douce et tranquille, deux maîtres. Bons gages. Ecrire MASSON, 93, quai Pothuis, Pontoise (S.-et-O.). 26.525

Des MANGÈVRES de travaux publics. S'adresser à l'Entreprise Léon CHABNAUD, au Barrage d'Eguzon (Indre). 26.491

**OUVRIERS** menuisiers, tâliers, peintres, scieurs et manœuvres. Bons salaires, situation stable. Etablissements d'ORLEANS, à Saint-Jean de la Ruelle. 26.604

**EXPOSÉS :**

### Chez Gaston GAUTHRON

15, rue Saint-Jacques, COSNE

Représentant direct avec exclusivité pour Cosne et l'Arondissement

### ÉCHELLES A COULISSES

Escabeaux Echelles simples et doubles

**H. LALOUETTE, fabricant**  
USINES ET MAGASIN DIJON  
9, rue Général Faussonnet

### PIANOS

des Premières Marques

en magasin livrable de suite, grande facilité de paiement

**AU PRIX LE FABRIQUE.**

**P. MARTIN**  
Successor, finis-accord, dip. de la Maison Pleyel

Vente, location, réparations PHONOGRAMME PHONOGRAMME PHONOGRAMME depuis 35 francs par mois

Magasin : PORTE DE PARIS, NEVERS

### Une bonne habitude

Parce qu'ils améliorent la santé Parce qu'ils préviennent la maladie Parce qu'ils favorisent la digestion Parce qu'ils sont agréables au goût Parce qu'ils ne troublent pas le vin Parce qu'ils sont à la portée de tous

Les Lithinés du Docteur Gustin ne se vendent que dans les pharmacies.

Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers Le Gérant - JOYEUX MAUREL

### On devient Propriétaire !

en s'adressant à LA

## Prévoyance de l'Ouest

Société Mutuelle d'Épargne et de Construction

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

qui vous facilitera, par des crédits de 10 ou 15 ans, l'acquisition ou la construction de la maison que vous désirez.

Renseignements et Documents gratuits : S'adresser à la DIRECTION RÉGIONALE, 11, Av. Georges-Clemenceau, NEVERS

Agence cantonale : M. DAUDET à Mars-sur-Allier. Inspection particulière : M. FONTANEL à Château-Chinon ; Inspection particulière : M. SIMONIN, à Decize.

### Ateliers Ponceau

### Saint-Benin-d'Azy, NIÈVRE

R. C. Nevers, 407. A. 2

20,000 voitures à bestiaux construites à ce jour

### AU Pêcheur Français

## A. ROUSSEAU

17, rue Ferdinand-Gambon, NEVERS

la plus grande spécialité d'Articles de Pêche DU CENTRE

TOUT CE QU'IL FAUT AU PÊCHEUR

A qualité égale Prix défilés toute concurrence

**GROS DÉTAIL**  
Téléphone 4-73